

## La revue catholique des idées et des faits

### SOMMAIRE

Coup d'épée dans l'eau  
La doctrine de Luther  
Et la réforme de l'Etat?  
En quelques lignes...  
M. de La Gervaisais et la princesse Louise de Condé  
Oberammergau  
Points et virgules

Maurice DULLAERT  
Frantz FUNCK-BRENTANO  
M<sup>gr</sup> Louis PICARD  
\* \* \*  
Edmond PILON  
Camille MELLOU  
Fernand DESONAY

Les idées et les faits : Chronique des idées : « Le Père des Prêcheurs », M<sup>gr</sup> J. Schyrgens.

### La Semaine

De fâcheux bruits circulent. Il paraîtrait que le Gouvernement « branle ». On colporte que le ministère ne tiendra plus longtemps, quelques semaines encore, et on cite déjà le nom du prochain Premier Ministre...

Si ces bruits sont fondés, le Gouvernement des pouvoirs spéciaux aura fait le plus grand tort au régime. Comment : vous constituez une équipe de « salut public », vous affirmez votre volonté de faire face à la crise et de prendre d'urgence les mesures qui s'imposent, vous demandez et obtenez les pouvoirs nécessaires, vous faites un premier pas et déjà vous hésitez? Le pays tout entier, y compris l'opposition, vous faisait confiance. Tout le monde vous soutenait. Vous pouviez tout entreprendre et vous abandonneriez? Et pourquoi? Laissons là les questions personnelles, les intrigues de parti, les politacalleries. Le problème qui se pose est celui de savoir s'il faut persévérer dans la voie de la déflation ou s'il est vain de vouloir minimiser les effets de la crise en diminuant les prix de revient, les besoins, les dépenses de toute sorte. Si l'on veut maintenir le franc, il faut, et rapidement, réduire les dépenses publiques, réduire salaires et appointements, réduire les coûts de revient, réduire les prix. Politique très difficile, certes, mais possible. Sa réalisation demande un Gouvernement uni, décidé et énergique. Elle demande d'autres méthodes que celle pratiquée ces temps-ci en matière charbonnière, par exemple. Le Gouvernement se laissa acculer, puis, à la toute dernière minute, pour éviter une grève qu'il fallait éviter, le Gouvernement accepta de payer aux patrons ce que ceux-ci comptaient payer en moins aux ouvriers. C'était, sans doute, à ce moment-là, la moins mauvaise des solutions, mais le Gouvernement eut le très grand tort de n'avoir rien fait d'utile avant ce moment-là. Et comme le dit M. Fernand Baudhuin : « L'accord charbonnier est un coup porté à notre statut monétaire ».

Donc, économies et restrictions. La Belgique — et en premier lieu les administrations publiques — vit sur un trop grand pied. Il faut comprimer les budgets, et vite, et rondement, sans quoi nous courrons à la banqueroute et à la ruine. Sera-t-il dit que le Gouvernement de Salut public chargé spécialement de nous éviter cette catastrophe n'aura pas su vouloir et n'aura réussi qu'à ajouter un échec de plus aux impuissances de la démocratie politique?

\* \* \*

Mais voilà, on affirme que la politique de déflation est irréaliste et qu'il faudra dévaluer le franc. Certains ministres, désireux de se tailler une popularité facile, proclament que l'intérêt supérieur du pays ne permet pas de comprimer leurs budgets à eux. Même si on dévalue le franc, il faudra pourtant se restreindre, vivre moins largement, ne pas continuer à épuiser nos réserves et à hypothéquer l'avenir. Et d'aucuns vous expliquent que pour

obtenir une atmosphère favorable à une dévaluation, il faut, au préalable, créer un certain malaise, des circonstances plus ou moins... tendues, un climat de... panique afin que la dévaluation apparaisse comme un remède!... Et certains rêvent de tripartite pour « arranger » tout cela...

\* \* \*

Evidemment le problème qui domine en ce moment toute la vie belge, après celui créé par la volonté de guerre prussienne, est celui de son économie. Un écrivain français l'énonce assez bien en examinant, dans la *Revue de Paris*, la question de savoir si le franc belge est menacé.

*Le problème belge est malheureusement trop simple et c'est peut-être pour cela qu'on hésite à le regarder en face : la Belgique, invraisemblablement suroutillée, n'ayant aucun marché intérieur, perdant, par suite des barrières douanières, des contingentements et des dévalorisations monétaires dans d'autres pays, les marchés extérieurs qu'elle conservait, se trouvera fatalement un jour à une croisée de chemins. Elle sera obligée de choisir; elle devra ou conclure une entente économique avec la France qui lui permettra d'écouler une partie de ses produits sur le marché intérieur français, ou rentrer dans l'orbite économique de l'Angleterre en rattachant sa monnaie à la livre sterling, contre l'octroi par l'Empire britannique d'un traité de commerce préférentiel.*

Nous sommes à cette croisée de chemins. Laissons aux économistes la discussion du dilemme. Il nous paraît que c'est l'entente économique avec la France qui s'avèrera la solution la plus favorable et la moins difficile. L'auteur de l'article que nous venons de citer, M. Charles Breon, qui se défie beaucoup de notre réforme bancaire et qui paraît redouter pour son pays l'entrée de la Belgique dans une union économique avec la France, ajoute :

*Si la Belgique s'oriente vers une union économique avec la France, on peut voir ce qu'elle y perdra : le bon marché de sa main-d'œuvre, par la hausse des produits agricoles qui se mettront à la parité des produits français. Dans quelle proportion trouvera-t-elle un écoulement sur le marché intérieur français de ses produits manufacturés? Cela dépendra des conditions qu'elle aura pu imposer ou obtenir...*

Mais non, cela dépendra de la consommation française, puisqu'une union économique supprime toute barrière douanière...

M. Breon ne paraît d'ailleurs pas très bien renseigné sur la situation ici.

*Il est assez curieux de constater — écrit-il — que les partisans belges d'une entente économique avec la France sont principalement les agriculteurs flamands, qui sur le terrain politique sont anti-français, et ceux qui y sont hostiles sont justement les industriels*

wallons qui, au contraire, dans le domaine politique, sont les plus grands appuis de la pensée française.

Erreur : en ce moment ce sont principalement les industriels, mettons pour être exact, certains industriels qui sont les plus chauds partisans d'une union économique avec la France.

« ... M. Motta, qui fait de plus en plus figure de « conscience » de l'Assemblée » — alors que la délégation belge devient singulièrement muette — ... » Mais, M. Paul Struye — car ces lignes sont de lui! — n'étiez-vous pas, hier encore, l'avocat convaincu de l'admission de la Russie soviétique dans la S. D. N.? Si vous attachez aux mots « conscience de l'Assemblée » un sens laudatif, quel illogisme! quelle volte-face! Quand l'Assemblée a longuement applaudi le réquisitoire de M. Motta contre Moscou, réquisitoire qui eut eu plus d'éclat encore et plus de retentissement s'il avait été prononcé par le représentant de la Belgique, auriez-vous, compris, enfin, que notre pays avait laissé passer l'occasion d'incarner une fois de plus le Droit, l'Honneur et la Justice? La Belgique a préféré s'abstenir et en n'invoquant que des griefs matériels. La victime de la fidélité à la parole donnée, la martyre du Droit qui a payé chèrement son amour de la Justice et son culte de l'Honneur, laissant à la Suisse le beau rôle de « conscience de l'Assemblée » des nations! Il n'y a pas de quoi être fier... Et si on avait écouté M. Struye on ne se fut même pas abstenu...

La réunion de la S. D. N. a été pitoyable cette année. Son impuissance éclate de plus en plus. Regrettez-le — et nous le regrettons beaucoup — mais surtout n'entretenez plus, à propos de Genève, de dangereuses illusions. Certes, il s'y fait un certain travail de collaboration internationale « sur le terrain de la moralité et de la santé publiques », comme dit M. Struye, mais il s'agit bien de cela! Ouvertement l'Allemagne arme. Or, que fait Genève devant « l'incroyable effort d'armement aérien du national-socialisme », pour parler comme le *Peuple*? On s'assemble solennellement pour inviter et admettre Moscou, mais on ne trouve rien, absolument rien, pour empêcher la Prusse de précipiter une course aux armements qui mène tout droit à la guerre. On crée « un centre de documentation et d'information groupant tous les renseignements intéressant les questions relatives à la protection de l'Enfance, au point de vue juridique, hygiénique, éducatif et moral », — et c'est fort bien. Mais que l'on ne s'imagine tout de même pas que c'est cela qui « verra croître le prestige de la S. D. N. ni grandir son autorité », comme l'a dit un délégué belge à Genève! D'ailleurs, pendant que la cinquième commission l'applaudissait, la sixième « impuissante et découragée », après avoir envoyé en Amérique du Sud une commission d'enquête pour résoudre le problème du Chaco (pour lequel la Bolivie et le Paraguay se battent depuis des années), constatait que la solution « parfaitement rationnelle » qu'elle proposait était repoussée par les deux belligérants!... Sans commentaires.

Le loyalisme enthousiaste qui a éclaté en Italie à l'occasion d'une naissance princière démontre, une fois de plus, combien la Monarchie est la forme de gouvernement la plus naturelle. Une dynastie incarne un peuple. Une famille royale donne un sens et un objet aux puissances de sentiment d'une collectivité nationale. Un Roi, une Reine, des Princes à aimer, nourrissent et exaltent le patriotisme. La communion dans cet amour d'êtres vivants, représentant la Patrie et concrétisant toutes les raisons que l'on

a de la chérir, est une grande force de cohésion et d'union par-dessus tout ce qui sépare et tout ce qui divise. Les joies et les peines d'une Famille dont le sort est absolument solidaire de celui de la Patrie et qui a un intérêt essentiel et permanent à ce que le patrimoine national soit précieusement gardé et transmis, à ce que la Patrie dure, à ce que le Bien commun soit servi au mieux, ces joies et ces peines sont épousées et partagées par la foule qui, naturellement, va au chef de tous et de chacun, à l'homme de la communauté entière, n'appartenant ni à une classe, ni à un clan, ni à un parti, mais à tous, indistinctement. « Mes ouvriers... » disait le roi Albert.

La démocratie politique avec son mythe du Peuple souverain a voulu remplacer la Monarchie. Son règne, bien près de finir, fut facilité par les incontestables carences et abus de monarchies qui n'étaient pas restées à la hauteur de leur tâche. La réaction s'opère sous nos yeux. La démocratie politique est anti-naturelle. Elle néglige des puissances de sentiment qu'elle laisse sans emploi et qu'une Maison royale respectée et aimée fait servir à la grandeur du Royaume. La naissance d'une petite princesse vient de le montrer en Italie. La mort du roi Albert, l'avènement du roi Léopold, la naissance du prince Albert l'ont montré chez nous. Forces de sentiment puissantes et bienfaisantes. A ceux qui en sont les bénéficiaires de s'en montrer dignes; à eux de leur faire rendre tout ce dont elles sont capables...

La nomination du nouveau gouverneur général du Congo a été favorablement accueillie dans tous les milieux. On attend beaucoup de sa jeunesse, de son indépendance, de ses grandes qualités de chef et d'organisateur. Nous avons la certitude, non seulement qu'il ne décevra pas, mais que son passage à la tête de notre colonie marquera dans les annales du Congo. M. Pierre Ryckmans sera un grand gouverneur. Il est de ces très rares hommes qui créent les événements bien plus qu'ils ne les subissent. Esprit clair et caractère trempé, M. Pierre Ryckmans est admirablement doué pour exercer l'autorité. C'est un chef dans toute la force du terme. On le verra bien d'ailleurs.

Un heureux hasard a voulu que paraisse, au lendemain même de sa nomination à la tête de notre empire africain, un petit livre d'une centaine de pages où le futur gouverneur général — qui n'était alors qu'avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, professeur à l'Université de Louvain et à l'Université coloniale, ancien résident de l'Urundi — expose à ses compatriotes « *La politique coloniale* ».

Nous l'avons reçu ces jours-ci et la conclusion de ces pages substantielles énonce le plus beau, le plus magnifique programme d'une politique coloniale. Ecrite en décembre 1933, la voilà promue au rang de manifeste adressé à la Belgique par celui qui va se dépenser sans compter pour la réaliser comme gouverneur général du Congo belge. La voici :

*Nous ne pouvions songer à aborder dans ce mince volume tous les problèmes de la colonisation. Nous n'avons voulu esquisser que les grandes lignes d'une politique conforme à la fois aux intérêts belges, aux droits indigènes et aux principes de notre civilisation chrétienne.*

*Appliquer pareille politique, c'est rendre vraiment sans objet la question que nous posions à la première page de ce livre : l'occupation coloniale fut-elle morale en soi? Qu'elle l'ait été ou non, une chose est certaine : c'est qu'en décidant de coloniser, nous avons fait des noirs nos créanciers. Si la colonisation fut une injustice, nous devons la réparer. Si elle fut, comme nous le croyons, une généreuse promesse, nous devons faire honneur à notre parole. Réparation ou dette d'honneur, peu importe : il faut payer.*

*Nous sommes au Congo, et nous entendons y rester. Mais nous n'avons le droit d'y rester qu'à la condition de payer si bien nos dettes que nous devenions créanciers à notre tour.*

*Plaise à Dieu que la Belgique le comprenne! Que nos jeunes gens acceptent de partir là-bas, pour prendre sur leurs épaules ce que Kipling appelle the White Man's burden, le lourd et magnifique fardeau de la race blanche! Et que dans notre Congo, entre les bienfaits de la civilisation et les maux qu'elle entraîne, toujours la balance penche du côté des bienfaits!*

Décembre 1933.

Ceux qui connaissent M. Pierre Ryckmans sont convaincus que son action fera davantage pencher cette balance du côté des bienfaits.

La Réforme de l'État! Elle est inévitable en France. Mais comment s'y fera-t-elle? Dans quel sens? M. Doumergue, vient d'esquisser son plan. Le chef du gouvernement gouverne. Si la Chambre le désavoue, il pourra en appeler au pays souverain. Seul le gouvernement propose les dépenses. Enfin un statut des fonctionnaires sera inscrit dans la Constitution. Ces réformes proposées par M. Doumergue sont en réalité celles préconisées par M. Tardieu dans le livre qu'il publia il y a un an sous le titre *L'Heure de la décision*. C'était avant les affaires Stavisky et Prince. Il est permis de penser que ces réformes-là ne suffisent plus en ce moment. Il y a quelque chose de changé en France. Quelque chose de neuf et de grand y est en marche... Le régime a abusé de sa puissance. Il a accumulé trop de hontes et trop de boue. Une goutte peut faire déborder le vase et déclencher la révolution nationale qu'espèrent et qu'attendent tous ceux qui sont convaincus que le sort de l'Europe et de notre civilisation occidentale dépend d'une France belle et forte.

\* \* \*

*Le vice essentiel du régime — écrit le Temps — consiste donc en une sorte de chantage à deux degrés : chantage électoral qui asservit le Parlement — surtout la Chambre — à la tyrannie des particuliers et des groupements d'intérêts; chantage législatif qui asservit les gouvernements à la tyrannie des Chambres et se traduit, d'une part, par la substitution progressive de l'administration directe du Parlement à l'action contrôlée du pouvoir exécutif et, d'autre part, par l'instabilité ministérielle qui tendrait, si l'on n'y prenait garde, à rendre impossible tout gouvernement sérieux.*

S'imaginer-t-on vraiment qu'il est encore possible de remédier au discrédit dans lequel sont tombés l'électoratisme et le parlementarisme français — comme semble le croire le Temps — par une réforme électorale à base de représentation proportionnelle avec élargissement du scrutin? Non. Le mal est trop profond. On ne le guérira pas en amendant un régime électif pourri jusqu'à la moelle. Libérer l'électeur, libérer le Parlement, libérer le Gouvernement, c'est vite dit. Le régime électif est corrompue par essence. Il est incurable si, au-dessus de lui, il n'y a pas une autorité réellement indépendante de lui pour l'essentiel de sa tâche.

*Ainsi (pas une réforme électorale, par la suppression de l'initiative parlementaire en matière de dépenses, par le droit de dissolution donné au gouvernement) la démocratie trouvera son expression parfaite — écrit le Temps — dans la collaboration de l'électeur libre, c'est-à-dire de l'individu libéré de la contrainte syndicale; du Parlement libre, c'est-à-dire d'une représentation libérée de la contrainte électorale; du gouvernement libre, c'est-à-dire du pouvoir exécutif libéré de la contrainte parlementaire. C'est par une série de libérations et de désentraves que l'Etat français recouvrira son autorité et son prestige, le régime son équilibre et sa stabilité.*

Nous ne croyons pas que ces réformes de M. Tardieu, prônées par M. Doumergue, pourraient encore, appliquées demain, sauver la démocratie politique française. Nous ne croyons d'ailleurs pas qu'il soit possible de les réaliser autrement que par la manière forte. Et le front commun s'y opposera par la violence.

M. Pierre Gaxotte nous paraît dans le vrai quand il écrit (*Je suis partout*) :

*L'opinion est excédée de ces questions de personne, de ces embûches et de ces coups de Jarnac. Le pays est écœuré du parlementarisme. Il est fatigué à mourir de ce régime d'intrigues, de lâcheté, de camaraderie, de pourriture, de corruption, de bêtise et de clans. Il demande un régime qui représente le pays réel et non le pays légal; les hommes et non les partis; les familles et non les clubs; les travailleurs et non les parleurs.*

*Au début de son livre, Mein Kampf, Hitler remarque très justement qu'un Etat très anciennement uni peut « grâce à l'inertie naturelle de ses populations et à la force de résistance qu'elle implique, supporter de façon étonnante et sans en souffrir gravement de longues périodes de mauvaise administration ou de mauvaise direction », mais il arrive un moment où la vitesse acquise, les habitudes d'épargne et de travail, la tranquillité naturelle des individus, ne suffisent plus à contenir le désordre venu d'en haut.*

*Il faut, de toute nécessité, asseoir le gouvernement non plus sur des bases politiciennes, mais sur les assises profondes de la nation, les véritables forces organisées. Le remède n'est pas de remplacer un clan par un autre, c'est d'en finir avec tous et de donner à l'Etat la base autoritaire, nationale, familiale, populaire, provinciale et corporative, sans laquelle il n'est que château branlant et construction de papier.*

*Pour commencer, en attendant que cette réforme de l'Etat soit faite sans timidité et sans demi-mesure, le vœu de l'opinion est que M. Doumergue, surmontant une légitime répugnance devant le désordre renaissant, reconstruise un ministère extraparlémentaire composé d'hommes de mérite, d'ordre et d'autorité, capables d'inspirer confiance au pays et n'ayant aucune liaison, ni attache parlementaire! Et que ce ministère de salut public ait pleins pouvoirs pour deux ans.*

Le citoyen Louis Bertrand, ministre d'État, a été bien mal inspiré de reproduire, dans le *Peuple*, le manifeste républicain des socialistes belges d'il y a cinquante ans.

« *L'heure est venue — disait ce manifeste — pour tous les citoyens de se grouper autour du drapeau républicain.*

» *Nous ne voulons plus d'une institution qui permette à un homme, fonctionnaire irresponsable, inféodé aux idées aristocratiques du passé, de faire la loi au pays.*

» *Nous ne voulons pas d'une Cour où nos aspirations les plus légitimes, nos droits les plus sacrés sont journellement méprisés, bafoués.*

» *Le Suffrage Universel et la République peuvent seuls étouffer la guerre civile et rendre à la Belgique la paix et la liberté.*

» *Vive la République!* »

Depuis lors M. Bertrand, cosignataire, est devenu conseiller du Roi! Quant au succès des idées républicaines en Belgique, on a pu en juger en 1930, lors des fêtes du Centenaire, qui provoquèrent l'explosion de loyalisme que l'on sait. On a pu en juger aussi lors de la mort tragique du roi Albert et de l'avènement du roi Léopold III où nous vîmes, à la Chambre, la gauche socialiste, debout, acclamer follement le Souverain.

Il a bien évolué depuis cinquante ans, le Parti Ouvrier Belge. Évolution heureuse, d'ailleurs...

# Coup d'épée dans l'eau

On ne tue pas les légendes; comme l'oiseau fabuleux, elles renaissent éternellement de leurs cendres. Voilà soixante-dix ans, par exemple, que l'âme populaire s'émeut naïvement, au pays de Flandre, en faveur des deux Flamands guillotins à Charleroi, le 17 novembre 1860, pour crime d'assassinat. Vainement fut-il établi tant au palais qu'au Parlement que l'on s'attendrissait à faux; rien n'y a fait: le sentiment public s'obstine, plus que sourd, hostile à toute démonstration. Il y a gros à parier que jusqu'à la fin des temps, pour les bonnes gens de Flandre, Jean Coucke et Pierre Goethals, bandits atroces, feront figure de victimes, voire de martyrs. Toutefois, l'occasion passant, rafraîchissons un peu la vérité.

J'ai lu, ces jours-ci, avec beaucoup d'intérêt une étude récente de M. Max Lamberty sur la philosophie du mouvement flamand: *Philosophie der vlaamsche beweging*. Arrivé, dans l'évolution de ce mouvement, à la période de l'action politique (1861-1872), l'auteur écrit:

« Les « scandales » ne manquent pas: l'affaire Karsman, en 1863, et l'affaire Coucke et Goethals, en 1865 (!), qui mettent en lumière les dangers auxquels sont exposés les citoyens de langue flamande, quand ils comparaissent devant une juridiction de langue française. L'affaire Coucke et Goethals surtout suscita une forte et longue agitation: deux ouvriers flamands ignorant le français (?) sont condamnés à mort et exécutés pour assassinat. Ils n'ont rien compris (?) de la procédure. L'interprète à l'audience ne sait convenablement ni le français, ni le flamand (?). Leur avocat lui-même ne peut s'entretenir directement avec eux. Quelques mois après, on dit qu'ils sont innocents. »

M. Lamberty est-il persuadé, pour son compte, de cette innocence? Il ne nous le dit point; mais, soucieux de ne pas heurter ce dogme et risquer l'anathème, il s'exprime de manière qu'on le puisse croire. Une note renvoie le lecteur, désireux d'en savoir plus long sur ce drame, aux pages 164 et suivantes d'un ouvrage de M. Léon Paschal: *Het historisch en politiek noodlot van België*, qui parut naguère à Amsterdam, avec une préface de M. de Savornin Lohman.

Curieux des raisons qui avaient pu déterminer cet écrivain belge, fixé dès longtemps aux Pays-Bas et d'une haute probité intellectuelle, à se prononcer pour l'erreur judiciaire, je m'acheminai sans retard vers la Bibliothèque royale. D'autant plus vive était ma curiosité qu'à l'époque où il préparait son livre, M. Léon Paschal m'avait prié de le documenter sur « l'affaire », dont il avait parlé sommairement dans le *Mercure de France*, en affirmant l'innocence des condamnés.

Jugez de ma surprise: M. Léon Paschal dûment éclairé reniait sans ambages, dans son livre, la thèse défendue à l'étourdie dans son article. Il ne faisait pas mystère de sa conversion et professait courageusement sa foi nouvelle. Écoutez-le:

« Beaucoup, dont Paul Fredericq, représentent l'affaire criminelle Coucke et Goethals comme une erreur judiciaire. J'ai, moi aussi, partagé d'abord ce sentiment. A la suite d'une correspon-

dance avec M. Maurice Dullaert et après avoir pris connaissance de tous les documents qui concernent l'affaire, et en premier lieu du rapport de M. de Bavay au ministre de la Justice, dont il fut donné lecture à la Chambre, le 26 novembre 1867, j'ai acquis la conviction que les charges réunies contre Coucke et Goethals étaient telles que leur participation au crime apparaissait indubitable. L'affaire Coucke et Goethals fut représentée par les flamings de la manière la plus tendancieuse: ils dénaturaient certains faits; ils taisaient tout ce qui eût décelé la fausseté de leur version. »

Je regrette, pour M. Lamberty, qu'il n'use pas de cette belle franchise.

\* \* \*

La veuve Dubois fut assassinée à Couillet, dans la nuit du 23 au 24 mars 1860. Surprise par les bandits, la septuagénaire avait été arrachée de sa couche avec violence et jetée par terre, étendue, pour que l'un d'eux pût aisément lui porter, dans cette position, le coup de pioche qui lui fractura l'omoplate et entraîna sa mort. Le vol avait suivi le meurtre: on déroba 650 francs en pièces de 5 francs et un porte-monnaie contenant une centaine de francs en pièces d'or de 10 et de 20 francs.

Les criminels — on ne le sut qu'après le supplice des deux Flamands qui, d'abord, furent seuls découverts — étaient six: les frères Auguste et Joseph Leclercq, leur oncle Hubinon, Coucke, Goethals et Rabet. Trois d'entre eux avaient pénétré dans la chambre de la victime, tandis que les autres faisaient sentinelle aux alentours. M<sup>me</sup> Dubois succomba cinq jours après, quelques jours avant l'arrestation de Coucke et de Goethals.

En pleine lucidité d'esprit, la victime avait parlé à son entourage et témoigné devant le juge d'instruction; elle avait précisé maintes circonstances importantes de l'attentat. Elle avait vu, vers minuit, entrer trois hommes au visage noirci; elle croyait les connaître et les aurait sûrement reconnus. Celui qui marchait en tête et qui l'avait frappée était un petit, avec des moustaches et une impériale roussâtre; et Goethals répondait à ce signalement. Le second — il s'agissait d'Auguste Leclercq, comme on l'apprit dans la suite — avait la même taille, tandis que le troisième était beaucoup plus grand: or, Coucke mesurait dix centimètres de plus que Goethals, treize de plus qu'Auguste Leclercq. Ils avaient parlé flamand entre eux; les deux petits avaient échangé quelques mots en français, mais le plus grand n'avait rien dit en cette langue: or, Goethals, natif de Lootenhulle, en Flandre, parlait assez couramment un français-wallon, et Coucke ignorait complètement le français. Pourquoi ces faces charbonnées? La précaution s'imposait: Coucke, en effet, connaissait bien M<sup>me</sup> Dubois, dont les propriétés étaient contiguës au chemin de fer industriel de Couillet et qu'il voyait presque chaque jour, lorsqu'il travaillait sur cette voie; il avait d'ailleurs battu en grange chez elle, en septembre.

Goethals et lui s'étaient trouvés, pendant la soirée, au cabaret de De Brouwer, dit le Tambour, qui, à plusieurs reprises, les avait inutilement invités à se retirer; ils y attendaient l'heure du rendez-

vous. Ils sortirent enfin, à onze heures et demie; mais, au lieu de se diriger vers sa maison, située à dix mètres du cabaret, Coucke prit la direction opposée et s'éloigna, en compagnie de Goethals, vers l'habitation de M<sup>me</sup> Dubois, en suivant le chemin de fer industriel de Couillet; il ne regagna pas sa demeure cette nuit-là, mais arriva chez sa maîtresse vers une heure du matin; et cette femme remarqua qu'il avait la figure noircie. Quant à Goethals, il ne rentra dans la baraque qu'il occupait avec deux autres piocheurs, le long de ce chemin de fer, qu'à une heure moins dix du matin; or, comme il n'y avait, du cabaret du Tambour à cette baraque, qu'un quart d'heure de marche, il aurait dû y rentrer à minuit moins un quart.

C'est précisément à minuit que les assassins de la veuve Dubois avaient pénétré dans sa maison, distante de la baraque habitée par Goethals de trois cents mètres au plus. Quel emploi Goethals avait-il fait de l'heure entière dont il ne put rendre compte?

L'examen de la blessure et des vêtements de la victime établit que le coup avait été porté au moyen d'une pioche dont Goethals, chef piocheur au chemin de fer industriel de Couillet, s'était servi toute la journée et qu'il avait laissée, le soir, sur cette voie, à un endroit où il devait passer et passa en effet avec Coucke, quelques heures plus tard, en se dirigeant vers la maison du crime.

Avant le meurtre, Coucke avait le gousset plat : il avait dû, la veille, emprunter cinq francs au cabaretier Tambour; le samedi précédent, il avait obtenu de sa maîtresse un prêt de treize francs qu'il restitua le lendemain du crime, dès le matin, dans le cabaret du dit Tambour qui changea, pour lui, à cet effet, une pièce d'or de vingt francs et qui le soupçonna dès lors d'avoir trempé dans l'affaire. Interrogé sur la provenance de ce louis, Coucke lui en assigna successivement deux que l'on reconnut fausses : cet or provenait à l'évidence du vol, tout comme les pièces de cinq francs dépensées en grand nombre, avec une folle imprudence, les jours suivants, et dont Coucke ne put indiquer l'origine.

Ce n'est pas tout : il y eut des aveux. Si des partisans aveuglés l'osent révoquer en doute, haussons les épaules : qui soupçonnerait sans ridicule un magistrat réputé, comme feu le procureur général de Bavay, pour sa conscience droite et ferme et dont la mémoire demeure, au palais, honorée, de s'être, en invoquant la sécurité publique, abaissé à un mensonge vraiment criminel et périlleux au possible, à cette unique fin d'apporter deux têtes au bourreau?

Vivement et sûrement conduite, l'instruction fut achevée en trois mois. Au début de juillet, les prévenus furent renvoyés à la chambre des mises en accusation et tinrent pour assurée leur comparution prochaine devant les assises du Hainaut. Goethals n'en augurait, et pour cause, rien de bon. Craignant fort d'être condamné non seulement comme complice, mais comme auteur de l'assassinat, il fit mine de vouloir, en termes d'argot, « se mettre à table ». Par six fois, à partir du 5 juillet, au cours d'interrogatoires et de confrontations, il reconnut spontanément sa participation au crime. Il eut soin, toutefois, observe M. de Bavay, « de s'attribuer une position plus secondaire et de se placer en sentinelle dans une prairie contiguë à la maison de la veuve Dubois ». Il ajouta « que les auteurs principaux auxquels il adjoignait Coucke dans ses révélations se trouvaient dans l'intérieur de la maison ». Ces révélations, faites d'abord au directeur de la prison de Charleroi, Goethals les confirma, le lendemain, devant le juge d'instruction, « en ajoutant que l'idée de commettre le crime lui avait été suggérée par Coucke, et que Coucke était entré dans la maison de M<sup>me</sup> Dubois avec les deux autres assassins, qui étaient, disait-il, les nommés De Brouwer et Baugniet, c'est-à-dire les deux principaux témoins de l'accusation. Quant à lui-même, il a prétendu s'être borné à faire le guet dans la prairie voisine et n'avoir rien reçu du produit du vol ». Goethals confirma cet aveu, une seconde fois, le 17 juillet, et le maintint trois autres fois devant Coucke, Baugniet et De Brouwer, qui étaient, à l'entendre, les auteurs

principaux du crime. Il est vrai, toutefois, qu'interrogé plus tard, conformément à l'article 293 du code d'instruction criminelle, par le président de la cour d'assises, Goethals rétracta tout ce qu'il avait dit à ce sujet dans ces trois interrogatoires et ces trois confrontations. « Il devait savoir, remarque le procureur général, que cette intervention, quoique plus ou moins secondaire, le rendait au moins complice de ce crime et qu'elle devait entraîner pour lui la même peine que pour ses auteurs principaux. Il ne pouvait donc avoir d'autre but, en s'attribuant cette part secondaire, que celui de sauver sa tête par une commutation de peine. »

Telles étaient les charges, accablantes en vérité. A quels benêts fera-t-on gober qu'elles n'eussent point convaincu le jury hennuyer, si Coucke, défendu consciencieusement par un avocat montois fort estimé, M<sup>e</sup> Carlier, avait parlé français? Ce jury mit, à les peser, un scrupule excessif peut-être, mais admirable, car, une pioche ayant été l'instrument du crime, cet outil appartenant à Goethals, piocheur de métier, et le coup ayant été porté par un professionnel, il n'osa point, en l'absence du complice inconnu, décider qu'un des accusés présents était l'auteur du coup et de la blessure. Mais il n'hésita point sur leur culpabilité; le reste de son verdict fut affirmatif : il entraîna, le 25 août, la peine capitale.

Il y eut, après le verdict, un incident qui fortifia encore la conviction du ministère public. M. le procureur général de Bavay le rapporte en ces termes :

« Pendant que la cour délibérait sur le sort des accusés, l'agent de police Rateau se trouvait dans leur cellule. Coucke le croyait Wallon, parce que Rateau est agent de police à Mons. Rateau cependant est né dans les provinces flamandes et, d'après la déclaration ci-jointe qu'il a donnée le 29 septembre dernier, Coucke aurait dit en flamand à Goethals : « *Want dat zij die andere krijgen* » (Si maintenant on attrapait les autres), ou bien : « *Want dat zij die andere niet krijgen* » (Pourvu qu'ils n'attrapent pas les autres). C'est cette dernière version que Rateau m'a communiquée le lendemain de la condamnation et qu'il considère encore aujourd'hui comme rendant le mieux les paroles de Coucke. Mais, que l'accusé ait dit l'une ou l'autre des deux choses attestées par Rateau, le propos échappé à Coucke prouve toujours d'une manière incontestable qu'il a concouru avec Goethals au crime de Couillet et qu'il y en avait d'autres encore qui s'étaient associés à ce crime. »

On s'est appliqué, parmi les tenants de l'erreur judiciaire, à faire du tam-tam autour de cet incident. De savants linguistes, de plus savants professeurs, de savantissimes académiciens entrèrent doctoralement en lice, après bien des lustres, pour commenter l'usage des mots *want* et *anderen* dans tous les dialectes flamands, et conclurent, avec un redoutable étalage d'érudition, que les propos où le parquet avait cru déceler l'aveu d'un coupable contenaient la plus nette protestation d'innocence. Le lecteur excusera, je l'espère, un profane d'esquiver en souriant l'austère débat dont Coucke lui-même, l'homme à la face noire, aux écus rouges, se fût étonné non moins que divertit. Je noterai seulement que, postérieur au verdict, ignoré de la cour, l'incident ne fut pour rien dans la condamnation.

Au terme de son écrasant rapport, le procureur général de Bavay s'exprimait ainsi : « Il est donc impossible d'avoir le moindre doute sur la culpabilité des deux condamnés; et, si le doute est impossible à l'égard de Coucke aussi bien qu'à l'égard de Goethals, leur exécution est devenue une véritable nécessité pour rassurer les populations de l'arrondissement de Charleroi et pour rendre à ce pays la sécurité qui lui manque depuis deux ans. »

Justice fut faite.

L'affaire, cependant, continuait : il importait de découvrir et de châtier le reste de la bande. Quelques mois après, Rabet, trahi par sa maîtresse, fut mis à l'ombre. Comme la perspective de la guillotine le terrorisait, on lui permit quelque espoir, pourvu qu'il désignât ses complices. Le misérable respirait; il prit son temps — dix-sept jours — et parla.

Suivons M. de Bavay (1). « Il nous signala Jean-Baptiste Boucher, Hubinon et les deux Leclercq, ainsi que trois ou quatre crimes dont ils s'étaient rendus coupables. On lui parla aussi d'un ancien condamné à mort, dont la peine avait été commuée en dix années de réclusion, parce qu'il avait fait innocenter les trois colporteurs, en révélant sa propre participation au crime de Cortenberg (2), et celle de deux complices désignés par lui. Rabet, qui avait déjà certaines espérances, crut donc avoir le moyen d'obtenir une faveur plus grande, et il proclama l'innocence de Goethals et de Coucke. »

Les frères Leclercq et Hubinon nièrent formellement leur présence à Couillet : ce dernier et Joseph Leclercq, contre lesquels on n'avait que les dires de Rabet, furent mis hors de cause pour ce crime, tandis qu'Auguste Leclercq, contre qui se dressaient d'autres charges, fut renvoyé aux assises et acquitté de ce chef d'accusation, le jury n'ayant pas cru aux récits de Rabet. Cela n'empêcha point Auguste Leclercq, condamné à mort pour d'autres méfaits, — il avait eu à répondre de quarante-cinq exploits criminels! — d'éternuer dans le son, à Charleroi, en compagnie du chef de la bande d'Entre-Sambre-et-Meuse, Jean-Baptiste Boucher, dont les mérites rivalisaient avec les siens (3).

Or, il arriva qu'au seuil même de la mort, Auguste Leclercq dûment confessé déclara au juge d'instruction qu'il avait commis le crime de Couillet avec son frère Joseph et son oncle Hubinon, Rabet faisant le guet, et que les Flamands y étaient étrangers. Déclaration troublante, à coup sûr, angoissante même en la solennité tragique de l'heure, à un pas du Juge souverain. Elle fut confirmée quelques jours après par le frère et par l'oncle. Pourtant, il apparut bientôt qu'à cette extrémité le moribond mentait. Pourquoi? On pénètre malaisément le secret d'âmes aussi ténébreuses. Mais les pires bandits se piquent parfois d'un étrange et farouche honneur. Peut-être tint-il, ce misérable, à s'acquitter devant la guillotine envers les compagnons défunts dont les lèvres étaient restées obstinément scellées et qui n'avaient pas vendu la mèche.

Des précautions toutes spéciales ayant été prises pour isoler les prisonniers et empêcher entre eux toutes communications, une information nouvelle commença. Elle fut conduite par le juge d'instruction de Bruxelles, où ils avaient été transférés en route vers la maison de force de Gand, et par le procureur général en personne. Joseph Leclercq et Hubinon, obligés cette fois de s'expliquer à fond, présentèrent du crime des versions fort discordantes, accumulèrent invraisemblances et contradictions, se heurtèrent aux faits le mieux établis, bref, s'enferrèrent à l'envi. Leur position devint intenable. Les objections surgies de toutes parts mirent Joseph Leclercq à quia. Les magistrats se disposaient à les consigner dans un procès-verbal, avec la constatation du silence de Leclercq, lorsque celui-ci, forcé dans ses retranchements, capitula. Sa reddition entraîna celle de Hubinon. Seul, et sans ombre de bon sens, Rabet s'entêta.

(1) Discours de rentrée du 16 octobre 1832.

(2) Un vol à main armée, commis à la cure de Cortenberg, en 1841. Cette affaire est relatée par M. de Bavay dans le même discours de rentrée.

(3) Cette bande avait terrorisé cinq ans les arrondissements de Nivelles, de Charleroi, de Namur et de Dinant. Elle avait commis un assassinat, deux meurtres, précédés, accompagnés ou suivis d'autres crimes, de seize vols auxquels la loi attachait la peine de mort, et de trente-neuf vols passibles des travaux forcés à temps ou à perpétuité. Il y eut neuf condamnations capitales : deux furent exécutées, celles dont nous parlons ici. (Discours de rentrée du 16 octobre 1852.)

Les révélations des deux condamnés confirmèrent la participation de Coucke et de Goethals au crime de Couillet dont ils avaient été, avec Auguste Leclercq, les principaux exécutants, Joseph, Hubinon et Rabet y ayant tenu des rôles moins actifs. Un des Flamands portait une pioche et en avait frappé M<sup>me</sup> Dubois; Leclercq pense — deux ans ont passé sur l'événement — que c'était le plus petit, donc Goethals. « Ces faits — conclut M. de Bavay — s'accordent parfaitement avec la procédure de Goethals et Coucke, sauf qu'on ne savait pas alors quel était le troisième personnage qui les avait accompagnés chez la veuve Dubois, ni s'il y avait eu, et en quel nombre, des factionnaires autour de la maison. Nous savons aujourd'hui que ce troisième personnage était Auguste Leclercq; mais, chose très remarquable, Auguste Leclercq a péri sur l'échafaud pour d'autres crimes, quoiqu'il eût été acquitté du crime de Couillet; et Goethals et Coucke ont péri de la même manière. Les trois hommes qui s'étaient trouvés dans la chambre de la veuve Dubois ont donc, par le fait, expié leur crime sur l'échafaud. Nous pensons donc, en nous résumant, que la prétendue erreur judiciaire de Couillet a complètement disparu devant les déclarations si concordantes et si formelles des condamnés Leclercq et Hubinon, complices avoués de Coucke et de Goethals. »

Rien ne devait infirmer dans la suite ces justes conclusions d'un magistrat sûr du devoir accompli. Plus d'une fois, cette retentissante affaire eut au Parlement son écho. Le baron d'Anethan déclarait, au Sénat, en 1866, que la procédure avait établi « jusqu'à la dernière évidence » la culpabilité des accusés; que l'un d'eux avait fait, devant le juge d'instruction, « des aveux complets et réitérés », tels « qu'ils ne pouvaient être faits que par l'un des auteurs du crime », et que le gouvernement, dont M. d'Anethan n'était point l'ami, avait parfaitement agi en laissant exécuter la sentence.

L'année suivante, un débat surgit à la Chambre, à propos d'une pétition du sieur Harry Peters, qui demandait la réhabilitation (!) des condamnés. M. Bouvier, rapporteur, déclara :

« Il résulte des pièces et des documents qui ont été soumis à votre commission qu'aucun doute ne peut être élevé sur leur culpabilité... M. le procureur général de Bavay a démontré d'une manière irréfutable cette culpabilité. »

M. Bouvier donna lecture du rapport qui avait précédé l'exécution. A la même séance du 26 novembre 1867, le gouvernement, par l'organe de M. Bara, ministre de la Justice, — qui devait, deux ans après, révoquer M. de Bavay pour sa répugnance à de basses besognes politiques, — faisait sienne la démonstration de ce magistrat et disait ne pouvoir que répéter les explications du procureur général et celles qu'il avait déjà fournies lui-même. « Tous les jours, disait M. Bara, les mêmes personnes répètent que Coucke et Goethals ont été exécutés, quoique innocents. Les faits, Messieurs, donnent le démenti le plus complet à ces accusations, qui ont déjà été plus de vingt fois réfutées ailleurs et dans cette enceinte. »

Notons ici l'intervention de M. Carlier, représentant de Mons, qui avait défendu Coucke aux assises du Hainaut. Comme on venait de parler de la défense défectueuse des accusés, M. Carlier, s'adressant à M. Gerrits, député d'Anvers, dit qu'il pouvait être convaincu que la cause de Coucke et de Goethals « a été instruite et jugée avec tout le soin possible. J'ai eu soin de me faire assister d'un interprète flamand pour expliquer à Coucke tous les actes de la procédure et toutes les phases du procès. *Goethals savait parfaitement le français* et il a assisté à toutes mes conférences avec Coucke. »

Il ne se trouva personne à la Chambre, ni alors, ni plus tard, pour s'élever nettement contre les paroles du rapporteur et du ministre. Et c'est un fait sur lequel il importe d'attirer l'attention :

la mémoire des condamnés de Mons n'a jamais eu de champions que parmi les braves gens étrangers aux milieux où l'on peut juger avec compétence ces sortes de causes. On ne citerait ni un grand parlementaire, ni un juriste ou un historien en renom, à quelque parti qu'ils aient appartenu, qui aient affirmé publiquement l'erreur judiciaire dont Coucke et Goethals auraient été victimes. Dans un ouvrage sur l'histoire du mouvement flamand, un de ses plus ardents protagonistes, M. Prayon van Zuylen, avocat à la cour d'appel de Gand, se garda bien d'adopter cette thèse; le plus qu'on puisse dire, d'après lui, c'est qu'un certain doute plane sur la culpabilité : « Qui peut assurer, écrit-il, qu'un jury flamand eût rendu un autre verdict? »

\* \* \*

Concluons, nous aussi. On peut envisager cette célèbre affaire à deux points de vue : il y a, d'abord, l'aspect historique. Le jury a-t-il mal jugé? Eût-il dû, étant données les preuves soumises à son appréciation, juger autrement? J'admire, en vérité, que l'on ose aujourd'hui soutenir l'affirmative. Remarquez, s'il vous plaît, qu'aucun de ceux qui se prononceraient ainsi n'a pu étudier l'instruction écrite, si jalousement gardée, prétend-on, par le parquet. Y eussent-ils été admis, encore leur serait-il interdit de conclure, puisque l'instruction essentiellement orale faite aux assises et dont il ne reste pas trace au dossier, leur échappe totalement, et que l'on se trouve, par conséquent, dans l'impossibilité de déterminer aujourd'hui avec certitude tous les éléments qui contribuèrent à former la conviction des juges.

Ils subsistent toutefois, ces éléments : n'est-ce pas eux que l'on retrouve condensés dans le rigoureux rapport du magistrat dont le jury partagea la certitude? M. de Bavay avait suivi l'affaire dès son début, avait requis à l'audience, avait sous les yeux la procédure préparatoire; dans ses notes et dans sa mémoire toute fraîche, la procédure orale. Son témoignage est irrécusable : sa foi ne fut jamais ébranlée.

On peut, certes, regretter les imperfections de la procédure à cette époque et souhaiter qu'un avenir prochain les élimine à jamais : c'est notre vœu, cela va sans dire. On peut soutenir raisonnablement qu'une procédure plus parfaite eût réduit davantage encore les chances d'erreur : cela, c'est l'évidence même. Mais ce qui n'est point permis logiquement, c'est de conclure de ces imperfections, si graves soient-elles, à l'innocence des condamnés. Pour démontrer l'erreur du jury, ce n'est pas assez de critiquer la procédure suivie, il faut réduire à néant les preuves qui déterminèrent le verdict. Alors même qu'on y réussirait, et Dieu sait que l'on est loin de compte! cette démonstration n'offrirait qu'un intérêt historique et demeurerait juridiquement stérile, attendu que, pour obtenir la révision de l'arrêt, ce ne sont pas des faits anciens qu'il faut discuter, mais un fait nouveau qu'il importe de produire.

Et ceci nous mène au second point de vue : l'aspect juridique. Ici, tout débat sur les aveux des condamnés, sur la valeur des interprètes, sur l'incident Rateau ou sur tout autre incident du procès, est sans portée. Le fait nouveau ne peut se rencontrer que dans des circonstances postérieures à l'arrêt, et l'on n'en allègue point d'autres, à notre connaissance, que les allégations des criminels de la Bande Noire. Ici encore, nous retrouvons le procureur général qui, en possession de tous les documents utiles, affirme et démontre, dans sa mercuriale de 1862, que ces déclarations laissent subsister toutes les charges produites contre Coucke et Goethals. Un discours ne tranche pas le débat, me dira-t-on. Eh non! mais, si vous tenez tant à ce qu'il soit tranché, pourquoi ne vous êtes-vous jamais adressés à la cour de cassation? Elle vous eût fixés.

Il eût été impossible, jusqu'en 1894, de poursuivre la révision de la condamnation prononcée contre Coucke et Goethals, même dans l'hypothèse où des faits nouveaux fussent venus, après l'arrêt, établir leur innocence : le code d'instruction criminelle ne le permettait pas. Mais la loi du 18 juin 1894 a complété heureusement notre législation sur ce point : la révision peut être demandée, si la preuve de l'innocence du condamné paraît résulter d'un fait survenu depuis sa condamnation ou d'une circonstance qu'il n'a pas été à même d'établir lors du procès. Ce droit de poursuivre la révision appartient, si le condamné est décédé, à ses descendants.

Eh bien! nous osons le demander à quiconque raisonne, s'il est vrai, ainsi qu'on affecte encore de l'affirmer dans certains clans, que l'innocence des suppliciés de Charleroi soit claire comme le jour, est-il croyable que leurs descendants — ils en eurent, l'un et l'autre — sûrs de trouver dans un parti fort et résolu l'aide pécuniaire requise, n'aient *jamais* pris la peine d'adresser une requête à la cour de cassation? Avaient-ils donc, eux et leurs tenants, si peu de foi dans leur cause? Est-ce donc qu'à leurs propres yeux, les propos d'Auguste Leclercq et de Rabet ne méritaient nulle créance? Qu'on explique autrement, si possible, cette longue acceptation de l'infamie paternelle, ce renoncement volontaire à l'honneur du nom. Pour les esprits droits, rien ne réfute mieux que ce péremptoire silence une légende absurde et funeste, mais immortelle.

MAURICE DULLAERT.

## La doctrine de Luther

La doctrine elle-même est ce qu'il y a de moins intéressant dans l'histoire de Luther et du luthéranisme. Ce qui fait du réformateur une puissante figure, c'est l'homme; la doctrine est enfantine. Elle s'est essentiellement formée de trois éléments :

1<sup>o</sup> La source principale en demeura l'éducation et l'enseignement catholiques qui avaient agi sur sa jeunesse et dont il restera pénétré;

2<sup>o</sup> Les sentiments de révolte mis en lui par les scandales de la Cour de Rome et les abus qu'il constata en Allemagne même : nominations ecclésiastiques, vie des hauts dignitaires de l'Eglise, trafic des indulgences, exploitations des pèlerinages et des images consacrées;

3<sup>o</sup> Les pensées et sentiments qui jaillissaient de sa propre nature, nerveuse, sensible, exaltée, outrancière, nés des angoisses dont il était tourmenté dans la crainte d'offenser Dieu, d'éveiller sa colère par des fautes qui le précipiteraient aux enfers; terreur du diable qu'il sentait rôder autour de lui; craintes et angoisses contre lesquelles il chercha fébrilement un refuge auquel il s'accrocha désespérément du jour où il crut qu'une révélation divine le lui avait indiqué.

Luther s'est exprimé maintes fois sur la conception qu'il s'était faite du monde. Elle est précise et concrète. La terre en est le centre bien que les étoiles soient plus grandes qu'elle. Au-dessus de la terre une voûte immense que les anges, d'une force merveilleuse, font tourner en vingt-quatre heures. Car la voûte d'azur, trop souvent obscurcie de nuages, qui se déploie sur nos têtes, est ferme, solide; et, par-dessus s'étend le ciel. L'enfer est dans

l'intérieur de la terre, sous nos pieds. Il est la demeure des démons comme le ciel est celle des anges. Nous avons vu que Luther entend le diable sortir des boisseaux de son enfer pour les traîner sur terre; il l'entend rouler des tonneaux dans les escaliers; il le voit faire des grimaces et lui montrer son derrière.

L'abbé Copernic est venu prétendre que la terre tournait autour du soleil. Luther en a haussé les épaules. On lit dans la Bible que Josué a arrêté le soleil; ce n'est pas la terre qu'il a arrêtée. Copernic est un sot.

Aussi bien n'est-ce pas merveilleux témoignage de la puissance de Dieu, qu'il ait pu construire une voûte pareille, sans qu'elle soit soutenue d'aucun pilier?

Ainsi, dans la pensée du réformateur, tout dans l'univers prend forme précise, matérielle, d'où vient une grande partie de la netteté de cette pensée et de son énergie. Certain jour dans la campagne il s'effrayait à la crainte que de gros nuages noirs, suspendus au-dessus de lui, ne lui tombassent sur la tête; quand il vit apparaître un arc-en-ciel qui les soutint et les empêcha de tomber. Et Luther de s'émerveiller à la pensée de cet arc-en-ciel si léger, si fin, diaphane, qui supporte le poids de ces gros nuages noirs, épais, opaques, massifs et si lourds sans aucun doute.

« La comète » — car Luther croit qu'il n'y en a qu'une — est une étoile vagabonde qui erre par le ciel, « enfant de quelque fille publique », une orgueilleuse parmi les étoiles et qui s'imagine que la voûte céleste est faite pour elle. « Elle a l'âme des hérétiques qui veulent seuls paraître des hommes sur terre et s'enorgueillissent sur tous autres. »

\* \* \*

Docteur Martin sait exactement ce qui se passe dans le ciel. Dieu y trône entouré de ses anges lesquels ont le bras tellement long que, du haut du ciel, ils nous protègent sur terre. Quand un diable vient à l'un de nous pour lui nuire, fréquemment un ange le repousse.

Le réformateur sait ce qu'Adam disait au paradis terrestre; les propos du premier homme lui sont une justification à ses doctrines en matière de foi. Il sait ce que Dieu lui disait. Au fait, notre premier père n'a-t-il pas écrit ses mémoires, qui ont été recueillis par Moïse, mémoires où étaient brièvement contés la création, la première faute et le reste (*Pr. de t.*, n° 291).

Dieu a tout créé pour l'homme : la mer, les lacs, les fleuves qui lui servent de « caves » où il peut aller boire; les forêts, où il peut chasser; la terre avec ses mines d'or, d'argent, de cuivre, et qui lui produit céréales et légumes. Tout dans le monde est ainsi fait par Dieu pour le bien de l'homme. Il est vrai qu'il y a sur terre des animaux nuisibles, des loups, des ours, des serpents, des lézards; mais ils ne sont nuisibles que depuis le péché originel et par suite de ce dernier : effet de la colère divine. Dans le paradis terrestre ils étaient tous doux et gentils comme de petits agneaux. D'ailleurs les animaux bons et utiles sont plus nombreux que les méchants : il y a plus de moutons que de loups, plus d'écrevisses que de scorpions, plus de poissons que de serpents, et plus de légumes et de blé que de mauvaise herbe et de ronces.

C'est aussi par suite du péché originel que nous sommes obligés de nous vêtir, de demeurer en des maisons de pierre et de bois. Conséquence du péché d'Adam. « De même qu'à un malade il faut des drogues que fournit l'apothicaire, il nous faut des maisons, des vêtements, des lits. » Sans la chute d'Adam nous serions tous des « jeunes gens gambadant tout nus, point de menuisiers, de maçons, de cordonniers, de maisons ». C'est aussi parce qu'Adam a mangé une pomme que nous sommes astreints, de notre côté, à manger et à boire.

La conception du paradis, séjour des élus, que s'est faite Luther, est toute matérielle. Les bienheureux y trouveront des animaux

utiles et agréables et n'en trouveront que de cette façon-là. Tous les scorpions y seront des écrevisses et tous les loups des agneaux. « Les crapauds et serpents et autres animaux venimeux n'y chercheront plus à nous nuire. Ils seront gentils et aimables, gais et agréables; nous aurons plaisir à jouer avec eux ». Au paradis les toisons des brebis sont faites de fils d'or, les fleurs et leur feuillage ne sont que perles et émeraudes, les punaises répandent un parfum délicieux. (*Pr. de t.*, nos 579-580, 2652bis).

Luther s'inquiète aussi de la façon dont, en cette éternité interminable, nous pourrions bien passer le temps. « Il n'y aura là ni changements, ni travail, ni affaires, nous n'aurons même pas à y boire et manger »; et, tout de même, on ne peut passer une éternité à jouer avec des crapauds et des serpents. « Espérons, opine finalement le réformateur, qu'on y aura suffisamment d'objets à contempler pour passer son temps. » A quoi Mélanchton, qui avait plus de bon sens que son prophète, objecte simplement :

— Maître, montre-nous le Père, cela nous suffit.

La doctrine catholique.

Déjà Michelet a fait observer que Luther se faisait de l'enfer une idée beaucoup plus spirituelle, immatérielle, que du paradis. On n'y est pas cuit à petit feu dans des chaudières, ni lardé à coups de fourche par des diables encornés; pour Luther la peine de l'enfer consiste dans le « grincement de dents » dont parle l'Evangile. La désespérance qui doit étreindre une mauvaise conscience dans la désolante certitude d'être à jamais séparé de Dieu, tel sera le châtement éternel. L'idée est très belle.

Quant à l'existence du purgatoire, Luther ne l'admet qu'avec indécision. « Pour le purgatoire, déclare-t-il, je crois que c'est une chose fort incertaine. Il est vraisemblable qu'à l'exception d'un petit nombre, les morts dorment insensibles, comme hannetons dans la froide terre durant les mois d'hiver. Les âmes des morts peuvent dormir entre ciel et terre dans un profond sommeil... Je crois que c'est cette peine qu'on appelle *l'avant-goût de l'enfer*, dont Moïse, Abraham, Jacob, Job, Ezéchias et beaucoup d'autres ont tant souffert, peine temporaire qui doit constituer le purgatoire. »

Luther sait précisément la date de la création du monde : 4116 avant la naissance du Christ; et il est certain que le monde finira en 1560.

\* \* \*

Quant à l'image que Luther se trace de Dieu, elle est vraiment divertissante en son inconscience et ses contradictions. Cicéron disait des poèmes homériques que le poète avait donné à la divinité les vertus et les vices des hommes; Luther lui a naïvement donné les siens, comme tous les réformateurs religieux, croyons-nous, qui ne se tiennent pas à une doctrine traditionnelle. Aussi bien ne peuvent-ils juger de l'Être suprême que par leur propre pensée, par ce qu'eux-mêmes considèrent comme le bien et le mal. « Tel homme, disait Goethe, tel est son Dieu. »

Certes Dieu est grand et puissant, pense Luther, et bon et miséricordieux, et tout ce qu'on peut imaginer dans cette direction, mais il est stupide (1). C'est un tyran. Moïse agissait par sa volonté, comme son lieutenant, en maître bourreau que nul n'a dépassé, voire égalé à effrayer, terroriser, martyriser le pauvre monde. Il vous empoigne la conscience et, le glaive en main, l'épouvante et la torture. « Sais-tu comment Dieu s'y prend pour demeurer le régent de l'humanité? Il paralyse les vieux et aveugle les jeunes, par quoi il demeure le maître (*Pr. de t.*, n° 2115 B). Certes, Dieu est bon, très bon, la bonté même, la bonté faite Dieu; « mais je ne serais pas rassuré si je ne lisais en ses commandements, article V :

(1) Deus est stultissimus. *Propos de table*, n° 953, éd. de Weimar, I, 487.

« Tu ne tueras point! » grande consolation! car enfin Dieu ne va pas se plaire à m'égorger, lui qui interdit lui-même de le faire (*Pr. de t.*, n° 942). » Il s'est montré plus paternel envers Caïphe, Pilate et leurs semblables, qu'avec son propre fils qu'il a laissé martyriser lamentablement (*Pr. de t.*, n° 2754 A). Et combien il apparaît changeant, inconstant! A Adam même il fait des promesses qu'il ne tient pas; il lui prescrit des cérémonies qu'ensuite il modifie; à Abraham également il prescrit des cérémonies, donne à Moïse le don des miracles, une loi au peuple d'Israël; puis tout cela est balayé par l'Evangile (*Pr. de t.*, n° 2182 B). Et pourquoi Dieu a-t-il créé l'homme, lui qui savait qu'il ne resterait pas fidèle à ses origines? Il est vrai qu'un grand seigneur doit avoir chez lui des pots de chambre — Luther se sert d'expressions plus crues — ses autres vases en sembleront plus fins et l'excellence de sa demeure en sera rehaussée (*Pr. de t.*, n° 2164 A).

Le docteur Jonas lui ayant reproché d'avoir insulté Dieu en son psaume *Quare fremuerunt gentes*, Luther répond (*Pr. de t.*, n° 2505B) :

— Certes, mais quel prophète n'a pas insulté Dieu?

Un autre jour :

— Si Dieu ne remettait pas les péchés, je les jetterais par la fenêtre (*Pr. de t.*, n° 2007).

Au reste, si Dieu a mis du mal dans le monde, s'il a voulu faire l'homme malheureux, c'est afin que nous aspirions à la vie future (*Pr. de t.*, n° 2652 B).

C'est aussi pour briser notre orgueil. Pour briser notre orgueil Dieu a créé les moucheron, les poux et les puces qui nous piquent et nous mordent; pour briser notre orgueil il a fait le diable, et s'il se conduit parfois à notre égard tout autrement que ne le ferait un père, c'est pour briser notre orgueil (*Pr. de t.*, n° 2163 B).

Dieu n'a-t-il pas agi inconsidérément en voulant que le monde fût régi par des paroles de vérité et surtout en enrobant cette vérité en la pauvre petite parole de la Croix? Car le monde ne désire pas la vérité, il demande du mensonge; il ne fait pas non plus volontairement ce qui est bon et ce qui est droit, mais sous contrainte, quand il y est forcé (*Pr. de t.*, n° 2168 B).

Il est vrai, dit Luther, qu'il serait presque regrettable que nous fissions tout ce que Dieu ordonne, car Dieu en serait pour sa divinité; il en deviendrait un menteur et ne pourrait se tenir en sa place. La parole de saint Paul aux Romains en serait jetée dans la boue, quand il a dit : « Dieu a tout ordonné sous le péché, afin qu'il prit pitié de nous. » Le *Notre Père* ne servirait plus de rien, ni le *Credo*; la foi, la rémission des péchés en deviendraient inutiles, superfétatoires.

Hé, mais voilà qui va bien! Péchons, dans l'intérêt de Dieu.

Aux petits des oiseaux Dieu donne la pâture...

« J'estime, dit Luther, que Dieu dépense plus, chaque année, à nourrir les moineaux que le roi de France n'a de revenus en ses immenses richesses. Et que ne fait-il pas pour les autres oiseaux plus grands et plus voraces, les corbeaux, les corneilles, les geais, les pinsons?... Que si Dieu dépense tant pour nourrir des oiseaux inutiles, et les nourrir surabondamment, quel homme pourrait désespérer d'être nourri par lui et pourvu de ses besoins? »

« Les moineaux sont les moindres, les plus libres des oiseaux et vivent dans la plus grande magnificence. Tout le long de l'année ils ont leurs meilleurs jours tout en causant les plus grands dommages. L'hiver ils vivent dans les granges et sur les réserves de blé; au printemps ils se régalaient de semences dans les champs; au temps de la moisson les champs encore les fournissent du nécessaire; en automne, le sont les vignobles et les arbres fruitiers. »

Le tableau ne laisse pas d'être agréable, mais la conclusion en est inattendue : « Les petits moineaux ne sauraient donc être trop persécutés. » A lire le début, on croyait que c'était le bon Dieu qui les nourrissait (*Pr. de t.*, n° 2123 B).

En ses considérations sur la Trinité, Luther veut se hausser à une théologie d'un ordre élevé. Dieu a mis la Trinité, non seulement en sa divinité, mais en toute créature, hommes, femmes; bœufs, porcs, etc. Trinité dans le soleil : substance, éclat et chaleur; trinité dans les fleuves et les ruisseaux : substance, courant et puissance; trinité dans les astres : mouvement, lumière, influence astrale; dans la musique par les trois notes, *ré, mi, fa*; en géométrie, les trois dimensions; en grammaire, les trois parties du discours; en arithmétique, les trois nombres; en rhétorique : la disposition, l'élocution, l'action, trinité partout. Luther ajoute : « Les scolastiques ont négligé ces signes importants pour s'attacher à des niaiseries. » Où sont les niaiseries? Il termine ainsi :

« Les herbes et les fleurs ont : 1<sup>o</sup> la forme qui représente Dieu en sa puissance; 2<sup>o</sup> l'odeur et la saveur qui sont le Fils en sa sagesse; 3<sup>o</sup> la force ou action qui sont le Saint-Esprit (*Pr. de t.*, n° 815). Conclusion : « Dieu est présent en toutes les créatures, en la moindre feuille, dans le moindre grain de gravat. » Argument inattendu sur les lèvres de Luther en faveur de ce panthéisme qui faisait bondir Calvin; cette grande doctrine panthéiste, celle de Plotin de Giordano Bruno, de Michel Servet, de Spinoza, de Retif de la Bretonne, de Goethe et de Hegel, qui se sont rencontrés, en la même manière de concevoir le monde, sans s'être concertés ni influencés les uns les autres.

Mais en conclusion cueillons cette belle pensée de Luther sur l'action divine : « Une loi bonne et où se trouve la vie est la bonté que Dieu, par le Saint-Esprit, a répandue dans nos cœurs. »

\* \* \*

L'idée que le réformateur se fait de Jésus-Christ n'est pas moins curieuse que celle qu'il a conçue de son divin Père. Il le place au-dessus de tout. Toute notre pensée doit aller à Jésus de qui son Père a dit :

— Celui-là, vous devez l'écouter.

Un Dieu qui ne parle pas par la voix du Christ n'est pas Dieu. Christ est la source de tout bien, de toute vertu, de toute force. En dehors de lui, les actions des hommes — seraient-elles les plus dignes d'admiration, celles d'un Fabricius, d'un Regulus — n'ont qu'un goût de mûre sauvage comparée au fruit du figuier. Le Christ est comme un de ces petits vers qui percent le bois le plus dur : il est chétif et doux de corps, menu d'apparence, de santé frêle, il est mortel; mais sa faiblesse est douée d'une puissance divine, qui empoignera les impies, triomphera du péché, de la mort, de la loi (prescriptions de Moïse), du diable et de l'enfer (*Pr. de t.*, n° 1355). Comme on parlait des persécutions dont les fidèles devaient souffrir en maints lieux :

— Laissez le Christ entrer en campagne. Il n'entend pas se battre contre les humbles, contre les mendiants; mais contre les grands, les puissants, les rois et les princes. Ah! le monde veut dévorer le Christ! Christ le dévorera » (*Pr. de t.*, n° 2403 B).

« Je me plaignais un jour, à Staupitz, dit Luther, de la sublimité de la prédestination hors d'atteinte de mon esprit. Il me répondit : « Par les plaies du Christ on comprend la prédestination et on l'y trouve, non ailleurs, car il est écrit : « Écoutez celui-là. » Le Père est trop haut, mais le Père a dit : « Je vous donnerai la voie pour » venir à moi, à savoir le Christ. Allez et croyez, accrochez-vous » au Christ, vous finirez par découvrir qui je suis. » C'est parce que nous ne faisons pas ainsi, disait Staupitz, que Dieu nous demeure incompréhensible, inconnu. Il ne peut être compris en dehors du Christ. Et voulez-vous savoir pourquoi il y a tant de damnés? Parce qu'on n'écoute pas ce que dit le Père : « Auprès du Christ vous trouverez qui je suis, ce que je veux; ailleurs vous ne le trouverez ni sur terre, ni au ciel » (*Pr. de t.*, n° 14901). Le Christ dit : « Venez à moi, vous tous qui êtes accablés et dans la

peine, et je vous soulagerai (« *Mathieu*, XI, 28). Celui qui tient cette sentence, conclut Luther, tient la sentence essentielle, le cœur, la moelle, la vie du christianisme (*Pr. de t.*, n° 583).

« Quand il (le Christ) dit un mot, il vous ouvre une gueule (*Maul*) grande comme la terre et le ciel, ne fût-ce que pour parler d'une herbe des bois » (*Pr. de t.*, n° 2569).

Luther se rencontre d'ailleurs avec Ernest Renan pour reconnaître que ni les évangélistes, ni les apôtres n'ont parlé de la divinité du Rédempteur; mais tandis que Renan en conclut que Jésus-Christ ne se croyait pas fils de Dieu, le réformateur y trouve cette explication : « Les évangélistes et les apôtres se sont abstenus d'appeler le Christ « Dieu » de crainte qu'ils ne parussent aux Juifs reléguer leur vrai Dieu parmi les vieilles lunes en prêchant un Dieu nouveau et donner par là occasion de persécuter les fidèles » (*Pr. de t.*, n° 1159).

Jésus-Christ est le refuge du pécheur, l'abri de celui qui craint. Il a donné sa vie, il s'est laissé martyriser pour le rachat de l'humanité quand une seule goutte de son sang, une goutte unique eût suffi pour rédimmer toutes les fautes de l'humanité entière depuis ses origines jusqu'à son dernier jour. En dehors du Christ, nulle rémission des péchés.

« Je le répète et le répéterai sans cesse, celui qui veut s'élever à une pensée, à une spéculation salutaire sur Dieu, doit tout subordonner à l'humanité du Christ. Qu'il se la représente sans cesse dans son action, dans sa passion, jusqu'à ce que son cœur s'amollisse... C'est par là qu'il commencera à goûter la douceur infinie de la volonté du Père, révélée dans l'humanité du Christ. »

Et, dans la vue de rendre son sacrifice plus grand, Jésus a tenu non seulement à se faire homme, mais à partager toutes les faiblesses, les petites même et jusqu'aux vices de l'humanité. Sur le Mont des Oliviers il ne comprenait plus rien à la justice de Dieu, au point qu'un ange dut venir le consoler (*Pr. de t.*, n° 1234). Entraîné sur cette pente, notre docteur Martin tombe en des énormités, on oserait dire une dépravation intellectuelle qui n'a encore été relevée, semble-t-il, par aucun de ses nombreux biographes.

« Le Christ, dit Luther, a commis l'adultère une première fois avec la femme à la fontaine dont parle Jean. Ne murmurait-on pas autour de lui : « Qu'a-t-il donc fait avec elle? » puis avec la Madeleine, puis avec la femme adultère qu'il a tenue quitte si légèrement. Ainsi le Christ, si pieux, a dû, lui aussi, fornicier avant de mourir (1). »

Jésus-Christ amant de la Samaritaine, de la Madeleine, de la femme adultère! Des libres penseurs, des athées à qui nous citons le trait s'en sont effarés. Ce serait à croire que docteur Martin était ivre quand il se répandait en propos pareils; mais on ne saurait l'admettre car, du moins ce jour-là, ses fidèles disciples se seraient-ils abstenus de recueillir pieusement ses paroles.

Telles constatations n'empêcheront pas notre prophète de donner au Christ toute sa confiance, sa dévotion. Certes, par moment, le Christ a parlé et s'est comporté d'une manière absurde à l'exemple de son glorieux Père; il n'en est pas moins le seul Dieu, le seul Dieu véritable.

« Bien qu'aucune religion ne soit extravagante au degré de la religion chrétienne, conclut le réformateur, je crois en un seul Juif, en Jésus-Christ fils de Dieu » (*Pr. de t.*, n° 2139).

Luther fait d'ailleurs son choix dans les Ecritures, il sépare le bon grain de l'ivraie. Le premier livre des *Macchabées* lui donne

(1) *Christus adulter*. Christus ist am ersten ein ehbrecher worden (JOH. 4) bei dem Brunn *cum muliere*, quia illi dicebant: Nemo significat quod fecit cum ea? Item cum Magdalena, item cum adultera (JOH. 8) die er so leicht davon lies. Also mus der from Christus auch am ersten ein ehbrecher werden, ehe er starb. *Propos de table*, n° 1472, éd. de Weimar, II, 107.

satisfaction; mais les suivants sont bons à mettre au panier. Le livre de Judith ne lui dit rien qui vaille; il fourmille d'erreurs de chronologie, de topographie, d'onomastique. C'est une fable, estime-t-il, comme la légende de sainte Marguerite et celle de saint Georges. Un poème, une manière de tragédie. Le réformateur compare le doème de Judith à ceux d'Homère et de Virgile. Il dit du livre d'Esther : « Je voudrais qu'il n'existât pas; il est plein de juiverie et de malhonnêteté païenne. » Quant au livre de Tobie, c'est une aimable comédie. Poèmes primitifs que Luther compare ingénieusement aux jeux de la Passion en vogue en Allemagne. La partie de l'Ancien Testament que Luther préfère est formée par les psaumes; il les aime avec tendresse. Quant à Moïse il ne peut en entendre parler. Moïse est pour lui comme un ennemi personnel, ennemi à sa taille. « Nous n'acceptons pas Moïse; il n'est bon que pour les Juifs. Il ne nous a pas été envoyé par Dieu. » (*Pr. de t.*, n° 356). Luther dira encore : « Si l'on te parle de Moïse pour te contraindre à ses commandements, réponds hardiment.

« — Va parler aux Juifs de ton Moïse! Je ne suis pas Juif, laisse-moi en paix! »

Que si le réformateur n'aimait pas Moïse, il avait grande prédilection pour Jérémie, pour son mysticisme, sa tendresse, son éloquence passionnée.

En ses préférences, les Evangiles ne se placent pas tous sur le même rang; mais son exégèse ici se trouve en défaut. L'Evangile qu'il a pris le moins, celui de saint Marc, est précisément le premier en date et le fondement des autres; quant à l'Evangile selon saint Jean, qui absorbe sa confiance, — admirable certes de forme et de charité chrétienne — il a été écrit de nombreuses années après la mort de Jésus...

L'Evangile selon saint Jean et les épîtres de saint Paul — surtout celle aux Romains, puis les épîtres aux Galates et aux Ephésiens — nourrissent la pensée du grand réformateur. Ils forment à ses yeux le noyau de l'Écriture. « La voix de saint Paul, écrivait-il de la Wartburg, est la voix de la majesté divine. » Dans saint Jean et saint Paul Luther a trouvé, le plus fortement exprimée, sa doctrine de la grâce qui constitue à ses yeux la religion quasiment tout entière.

« L'idée de cet Evangile (saint Jean) est que l'homme ne peut rien, n'a rien de soi-même, qu'il tient tout de la miséricorde de Dieu. »

Le réformateur déclare que c'est dans l'épître de Paul aux Romains qu'il a trouvé la voie vers le bonheur dans le Christ. Elle est la pièce maîtresse du Nouveau Testament. Tout chrétien devrait, non seulement la savoir par cœur, mot à mot, mais en faire la nourriture quotidienne de son âme.

Telles sont les pures sources de la foi; tout ce que, dans la suite, la tradition et l'Église ont pu y ajouter ne vaut tripette. Les théologiens scolastiques ne sont qu'un troupeau de porcs — c'est notre héros qui parle (1).

FRANTZ FUNCK-BRENTANO,  
Membre de l'Institut.

(La fin au prochain numéro.)

(1) Ces pages du grand historien français feront partie de l'important ouvrage consacré à *Luther* qu'il fera paraître cet hiver, chez Grasset, à Paris.

## CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique  
des idées et des faits

## Et la réforme de l'Etat ?<sup>(1)</sup>

Donc un chapitre important de la réforme de l'État concerne l'attitude de l'État à l'égard de l'Église, de la famille, de la corporation, de toutes les institutions distinctes de l'État et entièrement ou largement autonomes à son égard.

Mais il y a aussi, il va de soi, une réforme plus intrinsèque de l'État, dans ses institutions et son organisation propres.

La conséquence politique la plus directe de l'individualisme et du libéralisme, c'est le suffrage universel. Plus il est pur et plus il est simple, plus il est dans la ligne libérale et individualiste. Le suffrage féminin nous enfoncerait encore dans cette mauvaise direction, quoi que l'on puisse en attendre de résultats immédiats. Le suffrage familial, au contraire, serait un peu réactionnaire. Mais la réforme doit aller plus loin que ce correctif.

Ce qu'il faut détruire, c'est l'idée fautive, c'est l'hérésie politique, philosophique et religieuse que les citoyens ont le droit de gouverner eux-mêmes leur pays, par personnes interposées, par des représentants, puisqu'il leur est impossible de le faire plus directement. Tel est essentiellement le libéralisme politique. Il n'est pas digne de l'homme d'être gouverné. Il est né libre, pour reprendre l'expression célèbre et empoisonnée de Jean-Jacques Rousseau. Par conséquent, lui seul peut se donner des maîtres. Et ces maîtres restent révocables *ad libitum*.

Rien de plus illusoire, d'abord, que ce libéralisme. C'est la négation de la liberté pour les minorités, qui peuvent aller jusqu'à la moitié moins une unité. C'est aussi la négation de la liberté pour les citoyens de la majorité, qui sont manœuvrés scandaleusement en période électorale, qui en outre ne prévoient pas et ne peuvent pas prévoir ce que feront leurs élus et qui finissent par se décourager et se dégoûter complètement du régime parlementaire, mais qui continuent encore à le soutenir, parce que l'épouvantail de la dictature et le mirage de la liberté gardent suffisamment d'efficacité et sont exploités copieusement par les intéressés et par les convaincus.

Il est certainement plus facile de faire à la liberté et à la dignité de la personne humaine la place qui leur convient dans un régime autoritaire que dans un régime libéral. Car le régime libéral crée automatiquement l'irresponsabilité de ceux qui détiennent l'autorité. Ce sont les députés, les ministres, ce sont les bureaux administratifs, ce sont les comités secrets, ce sont les états-majors des partis qui gouvernent en réalité. Mais théoriquement, c'est le peuple, le peuple manœuvré. Quel alibi génial, pour reprendre l'expression de Mussolini citée plus haut à propos de la dénatalité.

La résistance au pouvoir, qui est un élément essentiel de l'équilibre et de l'harmonie politiques, est réduite au minimum, elle est épuisée et désarmée dans un régime libéral et individualiste. La puissance anonyme de l'État se trouve en face d'une poussière inorganisée d'individus, et elle déclare solennellement à cette poussière : « C'est vous qui gouvernez, c'est vous qui mandatez les gouvernants, vous auriez mauvaise grâce de vous plaindre. »

Évidemment, nous connaissons, dans l'histoire et de nos jours, des pouvoirs absolus, des pouvoirs dictatoriaux qui écrasent la personne humaine et les institutions libres avec la même désinvolture, avec plus de désinvolture encore, si vous le voulez, que le plus pur libéralisme. Et lorsque l'on parle de réforme, les sceptiques

ont beau jeu de vous mettre en garde et d'évoquer Charybde et Sylla.

Il faut renforcer à la fois l'autorité et la responsabilité des pouvoirs publics et le sentiment de dignité et de liberté vraie des citoyens. Ce n'est pas l'orgueil des citoyens et des foules qu'il faut flatter et exalter. Il est indispensable, au contraire, de proclamer avec saint Paul, avec les Papes, avec le Christ le devoir de l'obéissance à l'autorité civile.

Les institutions elles-mêmes doivent être conformes à cette conception de droit naturel et de droit chrétien. Pour que le peuple voie dans les maîtres du pays des chefs et non des représentants ou des délégués, il ne faut plus les lui faire élire et révoquer comme un maître ses domestiques. Sans doute, théoriquement, la désignation des chefs peut être faite par les subordonnés. Celle des évêques se faisait jadis par le peuple de la cité épiscopale. Ce qui n'allait d'ailleurs pas sans inconvénient; d'où le Saint-Siège a jugé bon, assez vite, d'y substituer un autre mode d'élection, de haut en bas et non plus de bas en haut. Les abbés des monastères bénédictins sont élus par leurs religieux. Mais dans des sentiments d'obéissance et parmi des rites d'obéissance dont il n'est évidemment pas possible de demander l'équivalent à un corps électoral politique. Le suffrage universel est né de l'erreur libérale et individualiste. Il maintient et nourrit cette erreur et cette hérésie.

Heureusement, en Belgique, tout ne relève pas de l'élection populaire. Nous avons la royauté. Et nous voulons voir un signe que la réforme de l'État est possible et même relativement facile dans le fait que la royauté est chez nous plus populaire que les pouvoirs électifs. Il faut ajouter, pour être juste, que le Roi, tout en jouant un rôle considérable, beaucoup plus considérable que ses prérogatives constitutionnelles ne le feraient espérer, n'a pas à prendre les responsabilités, dont certaines sont nécessairement impopulaires, auxquelles ministres et législateurs ne peuvent échapper.

Accroître le rôle et l'autorité du roi, tel doit être donc encore un des buts poursuivis par les réformateurs de l'État.

Les ministres, constitutionnellement, sont serviteurs et collaborateurs du Roi et non les mandataires des législateurs, des électeurs ou des partis politiques. Pratiquement, ils dépendent plus des Chambres et des partis que de la Cour. Ce sera encore travailler à la réforme de l'État dans le sens antilibéral et antiindividualiste que de rattacher le ministère plus étroitement et plus solidement à la royauté. Les pleins pouvoirs en sont un essai, qui, s'il réussit, pourrait passer définitivement dans les institutions nationales. Le gouvernement, tout le monde est bien près de le reconnaître et de le proclamer, doit être plus stable et avoir la possibilité de poursuivre une œuvre entreprise avec plus de continuité. Le seul moyen est de le dégager de la dépendance électorale où il est maintenant empêtré et souvent réduit à l'impuissance. L'atmosphère serait tout autre dans laquelle travailleraient les ministres et leurs bureaux s'ils n'avaient pas toujours suspendue au-dessus de leur tête l'épée de Damoclès d'une crise ministérielle.

Ces deux réformes touchant la royauté et le gouvernement seraient déjà un progrès considérable. Cependant, aussi longtemps que les législateurs dépendront absolument du suffrage universel, le redressement nécessaire ne s'opérera pas. Il sera incomplet, et nous craignons bien qu'il soit manqué essentiellement. Les citoyens doivent comprendre et accepter que l'autorité législative n'est pas conférée par l'élection. S'il garde cette fautive fierté et cette vanité ridicule, étant donnés les manœuvres et les tripotages électoraux, l'esprit public reste empoisonné. Les mandats impératifs des comités électoraux et des assemblées de parti sont chose détestable. Députés et sénateurs doivent prendre leurs responsabilités. Quelle compétence peuvent avoir les foules et les meneurs populaires dans la plupart des questions qu'ont à résoudre leurs

(1) Voir *Revue catholique* du 21 septembre.

élus? La science et l'art politiques sont parmi les plus élevés et les plus complexes qui soient au monde. C'est tromper le peuple que de lui demander de se prononcer souverainement sur un programme politique. Qu'on lui demande son adhésion à des principes généraux qui lui sont parfaitement accessibles et au sujet desquels il convient qu'il ait son mot à dire et à donner son assentiment, rien de mieux. Mais ayons la loyauté de lui déclarer qu'une nation a besoin de gouvernants précisément parce qu'elle est incapable de se gouverner elle-même, autant et plus que le personnel d'une usine a besoin de patrons et d'ingénieurs pour faire un travail utile et obtenir un rendement intéressant.

Les lois devraient être élaborées par un organisme analogue à notre Conseil de législation, que l'on pourrait étendre et étoffer autant qu'il serait utile, puis sanctionnées par le gouvernement et par le Roi.

Le danger de l'arbitraire et de tous les inconvénients d'un pouvoir absolu apparaisse avec évidence dès que l'on pense à une réalisation politique dans le sens que nous venons d'indiquer sommairement et incomplètement. Loin de nous la pensée de nier ce danger. Nous voulons même, en terminant cet article, y attirer l'attention du lecteur.

Mais notons tout d'abord que les systèmes libéraux, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, ne sont pas indemnes de tyrannie. Ils conduisent, par leur vertu intrinsèque, à la tyrannie, et à une tyrannie irrémédiable. Ils suppriment la responsabilité ou ils l'atténuent chez les gouvernants. Et chez les gouvernés ils suppriment ou ils diminuent la puissance de réaction et de résistance.

C'est cette puissance qu'il faut développer et organiser dans le peuple plutôt que de lui conférer un pouvoir politique plus ou moins réel, beaucoup plus illusoire que réel.

Que les corporations s'organisent en dehors de la politique, de même que l'enseignement, les sociétés scientifiques et artistiques, les ligues de familles nombreuses, tous les groupements des intérêts et des activités qui ont rapport avec la société et avec l'État. Leur tentation, dans l'état actuel des idées, est de s'établir sur le plan politique, de briguer une puissance et des mandats politiques. Restant en dehors de la politique, les organisations qui représentent ces intérêts et ces activités auraient beaucoup plus d'indépendance et, quoi qu'il en paraisse, plus de puissance. D'autre part, le pouvoir politique aurait un contrepois qui lui manque actuellement. De là, une tendance incoercible et progressive à l'étatisme. Encore une réforme indispensable que de reprendre à l'État, pour les restituer à l'initiative privée, une foule de services dont il est encombré et dont il s'acquitte fort mal.

L'État, réduit à ses fonctions essentielles, serait en outre contrôlé du dehors par tous les intéressés. Nous sommes parfois tentés de trouver les contribuables bien fraudeurs et bien récalcitrants. A notre sens, ils ne sont pas encore assez récalcitrants. Ils manquent de moyens efficaces pour modérer l'appétit insatiable des monstres que sont devenus les États modernes. Les États généraux d'autrefois, qui n'avaient pas voix délibérative aux conseils du gouvernement, étaient plus puissants que les peuples souverains de nos jours. Mais lorsque, à travers les résistances et en tenant compte des remarques et des suggestions des principaux intéressés, un impôt est établi, il appartient au gouvernement de faire respecter et observer la loi.

Ainsi en irait-il de toutes les mesures législatives et exécutives des gouvernants; elles s'imposeraient non pas à un peuple passif et sans ressort, mais à une nation composée de citoyens conscients de leurs droits, groupés et organisés puissamment pour les faire respecter et, d'autre part, conscients de leurs devoirs envers toutes les autorités sociales.

La réforme ne devrait pas être l'œuvre unilatérale des pouvoirs publics, comme elle le fut en Italie, en Allemagne et en Russie.

Elle serait beaucoup plus saine et plus harmonieuse si elle était le résultat d'une collaboration des gouvernants et des représentants des gouvernés, si elle aboutissait à une sorte de contrat constitutionnel entre la nation et ses chefs.

Puisque les chefs ne se pressent pas, en Belgique, de mettre sur pied un plan et un programme de réformes, que les citoyens et leurs groupements les stimulent, qu'ils apportent leurs suggestions et leurs exigences.

Si les projets de réforme restent à l'état de velléités et de bonnes intentions, les événements continueront leur cours et nous acculeront de plus en plus à la nécessité d'un changement de régime. Ce sera l'heure, alors, des aventuriers et des révolutionnaires. Révolutionnaires et aspirants-dictateurs de droite, comme en Italie et en Allemagne, ou bien révolutionnaires et aspirants-dictateurs de gauche, comme au Mexique ou en Espagne, comme on faillit les voir en France lors des événements sanglants de la place de la Concorde.

La chance de la Belgique est qu'il est encore temps pour elle d'aborder la réforme dans cet esprit de collaboration des gouvernants et de la nation. Que si nous laissons passer cette chance, la réforme se fera quand même, avec tous les risques d'une aventure et avec toutes les exagérations et les abus certains d'une révolution violente.

Telles sont les réflexions, non pas que nous avons transcrites de l'*Europe tragique* de Gonzague de Reynold, mais qui nous sont venues spontanément à l'esprit lorsque, pensant à la Belgique, nous lisions les chapitres impressionnants qui y sont consacrés à la contre-révolution en Italie, en Russie et en Allemagne.

LOUIS PICARD.

---

## En quelques lignes...

---

A côté...

On continue à se disputer, dans la République des lettres, à propos de l'« intelligence » de Victor Hugo. L'auteur de la *Légende des Siècles* était-il, pour reprendre l'expression de M. Claude Farrère, « le plus formidable imbécile du XIX<sup>e</sup> siècle »? Un certain nombre de glosateurs impertinents n'hésitent pas à le soutenir.

Là-dessus, levée de boucliers dans le camp des hugolâtres. « On insulte le plus grand poète de tous les temps!... L'altissime génie se trouve injurié par des polissons qui ne sont à côté de lui que poussière!... », etc. Dans les *Nouvelles Littéraires*, M. Jacques de Lacretelle cherche à nuancer cette thèse un peu bien convenue. « L'intelligence n'est pas tout, fait-il remarquer (en substance). Certains aspects de la réalité se laissent saisir par une intuition qui n'est jamais si aiguë qu'au service des poètes. Victor Hugo a senti beaucoup de choses, s'il était peu propre à les comprendre. » D'accord : mais il ne s'agit pas de cela.

Il s'agit tout bonnement de porter un jugement sur une faculté de Hugo, sans rien retirer de ce qu'on lui accorde quant aux autres. Inutile de nous opposer les immenses qualités d'un écrivain qui demeure sans contredit l'un des plus grands de son époque, et de couvrir nos réserves avec toutes les trompettes de la *Légende des Siècles*, avec toutes les flûtes de la *Chanson des rues et des bois*. C'est l'intelligence du musicien qu'il est question de juger, non sa musique, et par intelligence on entend ici : aptitude à former des idées.

Quand Hugo aurait plus de génie qu'Homère, Dante et Shakespeare réunis, cela ne changerait rien à l'affaire, étant donné qu'il y a des imbéciles de génie.

### Cerveille molle et bouche d'airain

Sur ce terrain, on est fixé en cinq minutes. La profonde médiocrité du penseur Hugo se révèle indéniable au premier examen. Rarement vit-on étalée, depuis l'origine du langage articulé, pareille collection de bourdes, insanités, âneries, pataquès, calinotades, sottises, erreurs de jugement, confusions burlesques, affirmations gratuites, bévues prétentieuses et négations du soleil en plein midi. Il y a là de quoi remplir des volumes et des volumes. Mais on peut estimer que c'est là besogne inutile : pour tous les critiques dignes de ce nom, le procès est jugé depuis longtemps.

Et aussi que Hugo a des excuses. D'abord c'était un terrible haut-parleur ; à ce point de virtuosité automatique, on ne peut plus aventurer la plus fugitive pensée sans qu'elle prenne le retentissement d'une proclamation à l'univers. Imaginez un homme qui ne peut s'exprimer qu'au moyen d'un bombardon ou d'un ophi-cléide. Chaque fois qu'il devra toucher à quelque nuance (or toutes les idées justes sont hérissées de nuances) on n'entendra qu'une sorte de horborygme.

Deuxième excuse : les idées de Victor Hugo ne sont pas les siennes, ce sont celles de son temps. Si elles sont bêtes au dernier degré, ce n'est pas entièrement sa faute et sa faiblesse d'esprit se réduit à ceci qu'il s'est contenté de les adopter sans résistance.

Une puissante infirmité de jugement : telle est l'expression réelle de l'« imbécillité » de Hugo. Ajoutons que cette imbécillité fut un bonheur : s'il avait pu apercevoir la sottise des idées roussistes, progressistes, scientistes, démocratiques que professait son époque, il ne les aurait pas utilisées : Or elles convenaient admirablement à son genre d'éloquence. Sans l'« imbécillité » de Victor Hugo, pas de Victor Hugo.

### Faiblesses d'Apollon

Quant à expliquer l'acharnement que montrent certains « intellectuels » à vouloir faire un grand penseur de cet « imbécile » grand poète, c'est très facile.

La « philosophie » exprimée ou plutôt clamée par Hugo est encore celle d'une quantité de gens, quantité d'autant plus énorme qu'elle comprend tous les esprits médiocres. Ce ramas de vieilles sottises permet depuis longtemps aux demi-lettrés, aux primaires de toute couleur, aux pseudo-penseurs, etc., de se croire en possession d'une doctrine spirituelle. Il est normal que les déchets d'une époque donnée servent à la nourriture du commun à l'époque qui la suit. Or le commun, cela fait pas mal de personnes.

Il n'y a pas grande distance entre les « idées » de Victor Hugo et ce qu'on appelait voici peu en France (Pierre Lasserre) : « la doctrine officielle de l'Université ». L'erreur a la vie dure, surtout quand c'est une sottise et basse erreur.

Tout cela ne retire rien à la beauté sans seconde de *Plein ciel* ou de *Ruth et Booz*. Mais on a raison de protester, comme faisait déjà Jules Lemaitre, contre l'idée d'imposer à Hugo une « immortalité hors classe ». « Qu'on le remette à son rang, qui est d'ailleurs le premier », écrivait spirituellement l'auteur des *Contemporains*. Faire de Victor Hugo un gigantesque penseur ou même un philosophe distingué, c'est lui nuire, comme ce serait nuire à Verlaine de le peindre sous les traits d'un saint personnage.

L'admiration n'est pas le fétichisme, et l'on se refuse, dans un Olympe bien organisé, à adorer la morve et les crachats d'Apollon.

### Choses immortelles

Connaissez-vous l'Académie belge ? C'est une société de lettrés plus ou moins authentiques qui s'illusionnent si peu sur la caution officielle dont ils sont revêtus qu'on les entend à peine faire leur bruit dans le tumulte littéraire. On pourrait presque ranger cette Académie, pourtant « royale de langue et de littérature françaises », dans les sociétés secrètes, si les élections ne venaient quelquefois en signaler l'existence.

Rien de moins discret, de moins modeste, de plus maniéré que le système de la cooptation. Rien aussi de plus gérontique : songez que l'âge moyen à l'Académie française, qui fut de quarante et un ans lors de sa fondation, s'élève à soixante-trois ans aujourd'hui. L'académisme vieillit, et les académiciens ne se cherchent plus bientôt de pairs que parmi les arrière-grands-pères (pardon pour le calembour).

L'Académie belge n'a pas manqué à cette règle de psychologie collective : on n'y pourra bientôt plus entrer que sur des béquilles ou dans une petite voiture. En attendant, ces messieurs s'affairent : ils doivent élire trois membres, dont un étranger. Pour les deux autres, tout ira comme sur des roulettes : il y a encore en Belgique, grâce au ciel, un certain nombre de conteurs régionalistes, d'amateurs distingués et de poètes parnassiens qui fréquentaient les cafés littéraires aux alentours de 1890. Mais le « membre étranger » inquiète nos Immortels, qui voudraient rehausser leur moyenne de gloire, assez basse sans contredit, par quelque nom digne de la regrettée comtesse de Noailles.

Ces messieurs tiennent à leurs alliances extérieures : c'est un peu leur enseigne et leur alibi.

### Le « monde » renversé

On a prononcé le nom de M<sup>me</sup> Colette, et personne ne s'en est étonné, bien entendu. Colette est un admirable écrivain, l'un des plus grands artistes de ce temps, et sa présence à l'Académie belge ferait beaucoup d'honneur à cette société, fort modeste, au prix de *Chéri* et du *Blé en herbe*. Or il paraît que la candidature Colette est définitivement écartée, sur les instances de divers académiciens « hommes du monde ».

Motif allégué par ces messieurs : l'auteur des *Dialogues de bêtes* n'est pas seulement écrivain ; elle est marchande de frivolités. La dignité de ces salonnards distingués souffrirait de devoir se commettre avec ce qu'ils appellent une « commerçante ».

On jugera comme on voudra ce sentiment singulier. Mais nous serions fort étonné si l'opinion générale ne se traduisait pas par l'expression suivante : « C'est parfaitement grotesque ! » On comprendrait fort bien qu'un écrivain comme Colette refusât de siéger dans une académie en compagnie des salonnards en question, qui ne sont pas, c'est bien certain, « de son monde » intellectuel. Mais l'inverse!... On aura tout vu!

### Psychologie et pouvoirs publics

Le IX<sup>e</sup> Congrès national de Philosophie vient de tenir ses assises à Padoue. On sait que, par une décision du Duce, la Société Philosophique italienne a pris le titre de *Ente morale nazionale*; ce qui est déjà tout un programme.

Après un débat fort animé sur le thème « Philosophie et histoire », — et l'on devine que la position des Italiens n'est pas précisément la position de M. Valéry, — le Congrès aborda la discussion d'un sujet passionnant : « Formes et mesures de l'expérience ». Tour à tour, le professeur Troilo, titulaire de la chaire de philosophie

à l'Université de Padoue, S. Em. Francesco Orestano, de l'Académie italienne, et le P. Agostino Gemelli, recteur de l'Université du Sacré-Cœur de Milan, développèrent des idées originales et contradictoires. Le P. Gemelli, en bon aristotélicien, refuse à la psychologie le titre de science autonome. A son sentiment, le psychologue n'a d'autre mission que de fournir au philosophe un certain nombre de données. L'essence profonde des choses lui échappe. Parce que le fait de conscience est un fait qualitatif, et non de quantité, il ne peut s'agir de mesures psychophysiques. Ainsi se trouveraient condamnées les écoles de Freud, de Pawlow, de Hunter, de Watson, de Köhler, de Koffka.

Chose étrange, la psychologie ne figure pas au programme des Universités italiennes. Le Congrès s'est trouvé unanime pour déplorer cette lacune. Et un ordre du jour, signé de tous les participants, attire l'attention des pouvoirs publics sur l'intérêt qu'il y aurait à organiser un enseignement supérieur de la psychologie. La Société Philosophique italienne, par l'organe de son délégué, l'académicien Orestano, a promis de joindre ses efforts à ceux de ces savants isolés qui luttent, pour maintenir, dans les congrès internationaux, le prestige de la patrie de Rosmini.

#### Le livre et le mousquet

S'ils n'étudient pas — ou, du moins, pas encore — les éléments de psychologie, les universitaires italiens sont tenus d'accorder à la préparation militaire tous leurs soins. « *Libro e moschetto* » : la devise est, plus que jamais, à l'honneur. Depuis que Mussolini, juché sur un char d'assaut, a tiré des manœuvres de l'armée italienne cette conclusion que « toute la vie de la Nation, sa vie politique, économique, spirituelle, doit être tournée vers les nécessités militaires », fasciste et soldat ne font plus qu'un.

C'est ainsi qu'un décret récent organise, à tous les degrés de l'enseignement, la préparation militaire. Les cours seront donnés dès l'année académique 1934-1935. Ils comportent également des excursions et des exercices sur le terrain. On a prévu trois étapes dans cette formation. Quand les jeunes gens arrivent à l'Université, ils sont censés avoir suivi, à raison de vingt heures par an, les deux premiers « cycles ». Il leur reste à étudier l'organisation militaire d'un Etat moderne (avec aperçu historique) : c'est le programme de première année. Un cours de seconde année les initiera aux procédés de la guerre moderne.

Cet enseignement paramilitaire est obligatoire. Les jeunes gens qui ont passé par l'école secondaire ne peuvent s'inscrire à l'Université s'ils ne produisent un certificat constatant qu'ils ont suivi avec profit les leçons des deux premiers cycles. D'autre part, les universitaires ne sont admis aux examens de fin d'année qu'après avoir satisfait à leurs nouvelles obligations.

Voilà qui est de nature à déchaîner contre l'école fasciste la colère de nos pacifistes ! Sparte au XX<sup>e</sup> siècle ! Ne serait-il pas plus juste de conclure que, fidèle au vieux principe romain : « *Si vis pacem, para bellum* », Mussolini se préoccupe d'avoir en main, prête à faire front à toute éventualité, cette nation armée qui fut aussi le rêve — il ne faudrait pas l'oublier — des révolutionnaires français ?

#### Le communiste honteux

Relu quelques pages du *Journal* d'André Gide. Et particulièrement ces pages d'allure paradoxale et haineuse où le plus individualiste des mandarins voudrait se libérer du cercle vicieux. Comme il faut bien sortir d'embarras, Gide n'allègue qu'une seule formule de nivellement : « Ton âme en vaut une autre ». Se couvrant de l'autorité de Staline, il la répute « mystique et ruineuse ».

On serait curieux d'appliquer ce raisonnement au rousseauisme égalitaire.

Mais ce qui frappe le plus, à la lecture de ces feuillets et de quelques lettres réunies sous forme d'appendice, c'est la duplicité du « converti ». Gide commence par reconnaître que ce qui a permis ses propres livres, c'est ce vieux monde dont il feint de souhaiter la disparition. Dans la société nouvelle qu'il appelle de tous ses vœux, *La Porte étroite* n'aura plus beaucoup de lecteurs. « Trop subtil », déclare superbement l'autocritique. Et comme les camarades révolutionnaires, Barbusse en tête, insistent pour qu'André Gide adhère publiquement à leur Ligue de combat, pour qu'il donne son nom, ce bolchévik en peau de lapin ergote, minaude, fait un pas en avant et trois pas en arrière : « Non, chers camarades. Le plus clair résultat d'un pareil engagement serait tout aussitôt de me retenir de plus rien écrire » (lettre du 13 décembre 1932). Gide a lu les « principes » de la « charte ». Il conclut qu'enrôlement, pour lui, signifie stérilité. Alors, si vraiment il est impossible de demeurer un grand écrivain et d'adhérer au credo de l'U. R. S. S., à quoi rime cette conversion tapageuse et conditionnelle ? Gide a beau protester qu'il ne s'agit ni de protection personnelle, ni de sauvegarde. Nous ne sommes pas dupes.

En réalité, ce détestable sophiste cède uniquement, quand il se tourne vers Moscou, au démon de la sénilité. Ainsi Anatole France vieillissant accueillait-il à la Béchellerie les « camarades » en cote bleue. Quitte à se décrasser dans la compagnie de ses métopes et de ses chasubles, au salon doré. On a fait observer qu'André Gide ne s'est pas rendu à l'invitation des écrivains communistes. Le Congrès qui s'est tenu à Moscou pendant ces vacances s'est tenu sans lui. Il y a, dans ce reniement, quelque chose de reptilien.

#### A la manière de Gide

Malheureusement, les sophismes d'André Gide en blousent plus d'un. Nous comptons, en Belgique, de ces « intellectuels » dédaigneux qui laissent tomber sur la planète un regard suprêmement dégoûté et des aphorismes désinvoltés. Aussi longtemps qu'ils ne sévissent qu'autour des soucoupes, dans l'atmosphère de nos cafés à l'instar de *La Coupole*, le mal n'est pas bien grand. Mais que dire d'un professeur d'Université qui s'autorise de sa mission d'éducateur pour soutenir les plus insoutenables des paradoxes ?

On a pu lire, récemment, dans le *Bulletin des Amis de l'Université de Liège*, cette phrase que signe un disciple de Gide : « Est-ce que vous ne donneriez pas tout le grec et tout le latin — c'est si peu de chose ! — pour que ce petit garçon de quatorze ans que je vois revenir tous les jours de sa besogne n'aille plus travailler dans la mine ? » Ainsi donc, pour certains de nos magisters en leur chaire, la répartition des biens et des charges doit tendre vers un système de compensation d'où la motion même de valeur serait absente. Détruis le Parthénon, et tu auras ramené de huit à sept le nombre des heures de travail. Supprime Shakespeare, et il n'y aura plus de clochards sous les ponts. Condamne Beethoven, et le prolétariat s'en trouvera plus heureux.

Notez bien que, tout pareil à André Gide, cet antihumaniste professe qu'il ne dédaigne pas les agréments mondains. On s'en doutait un peu ! Il faudrait s'entendre cependant. Admettons un instant que la hiérarchie humaine ne soit plus celle des humanités (encore s'agirait-il de définir la notion même d'humanités). Il reste que l'harmonie du monde suppose que chacun, à son rang, fasse honnêtement sa tâche quotidienne. André Gide tient à se réserver les joies solitaires du mandarinat. Et nous doutons fort que le professeur de Liège accepte de troquer sa toge contre la « livrée bleue, en toile mince » de cet ouvrier de quatorze ans qui lui tire des pleurs.

## Enfants prodiges

Jackie Coogan, dont on parla plus que de raison alors qu'il était le « baby darling » des studios, se marie. On l'avait oublié. Car c'est le sort des enfants prodiges que de perdre, avec l'âge, le succès, le talent, les gains excessifs et les illusions dangereuses qui ont empoisonné leur enfance.

Au fur et à mesure que ces jeunes étoiles grandissent, elles voient le ciel de leur gloire s'assombrir; et comme elles n'ont rien appris, sauf à faire valoir une virtuosité passagère, il ne leur reste rien. Pas même les jouissances d'un art qui, chez la plupart, ne se perfectionne plus dès lors que les applaudissements ont cessé de l'encourager. Il faut plaindre d'ailleurs ces pauvres petits martyrs de la vanité des hommes et du goût que manifestent ceux-ci pour tout ce qui est anormal ou, en quelque façon, monstrueux.

Mais le plus monstrueux de tout, c'est encore la cupidité des parents qui, à Hollywood et ailleurs, signent des contrats fabuleux et exposent sans scrupules leurs enfants aux feux malsains des sunlights, leur jeune esprit à toutes les folies, leur candeur à toutes les promiscuités et leur avenir à toutes les déceptions. L'injustice, au surplus, est manifeste. On vole à ces petits les joies ensoleillées du monde enfantin et les grâces de leur enfantine condition.

On leur laisse croire qu'ils sont arrivés avant même d'être partis et que, pour réussir dans la vie, il suffit de se faire remarquer.

L'histoire de ces prodiges devenus grands est d'ailleurs lamentable. Le plus grand nombre grossit la classe des ratés ou des aigris. Et tous maudissent sans doute, dans leur vieillesse, ceux qui leur ont enlevé dans leur enfance le droit de construire l'impérissable et vert paradis des souvenirs puérils.

## Soir de septembre.

Ce soir-là est tombé brusquement, tel un rideau. Et l'on s'est senti l'âme de ceux qui, le spectacle fini, relèvent leur col et frissonnent tout à coup en songeant au froid du dehors, au chemin et aux soucis à reprendre. Nous sortons pour fermer les volets. La pleine lune éclaire le bois déjà dépouillé. Un chien hurle. La barre d'appui est tout humide. La servante a oublié le lait. Il faut en quérir à la ferme. Dans la sapinière, l'écho de nos voix réveille un geai qui lance un cri apeuré. La campagne a un visage qu'on ne lui connaissait pas; et la nuit, d'autres couleurs. Le paysage a froid. Et les parfums de la bruyère qui fane, du mûrier qui sèche et de la terre qui va bientôt s'endormir se transforment.

Quand la porte s'ouvre et que la fermière, avec un fichu sur la tête, apparaît dans la découpe, nous nous croyons au bout du monde. Des enfants courent pieds nus sur la terre battue de la salle basse. Trois jeunes chats roulent sur eux-mêmes. Aux murs, les diplômes de la première communion jaunissent; un bon pasteur longe, avec ses brebis, un champ d'or, sous un ciel rose. L'étable est toute proche, et l'on voit fumer la croupe des vaches, une poule qui dort, perchée sur le râtelier. Les bêtes sont là, tout près des gens, partageant une vie — quelle vie ! — primitive et sans horizon. Maintenant, nous avons hâte de rentrer, de nous en aller vers les lumières et les livres.

Quand nous nous trouvons assis, à la veillée, auprès du feu de bois, nous approchons nos mains de la flambée. Et nous reprenons instinctivement les gestes de l'hiver, en attendant que la nuit nous rende les visions et les songes de l'été disparu.

## Police américaine

La nouvelle piste sur laquelle on vient de lancer cette lamentable histoire de l'assassinat du petit Lindbergh ne nous fera pas encore croire au génie des policiers américains. Car sur l'incurable puérité de ceux-ci, le film et le roman nous avaient déjà suffisamment édifiés. Mais la réalité dépasse tout ce que l'on peut imaginer. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire l'échantillon de bêtise et de suffisance que nous livre, ces jours-ci, M. Carey, ancien chef de la police new-yorkaise, dans les *Mémoires* qu'il vient de publier.

Au cours d'une préface louangeuse, un de ses compatriotes n'hésita pas à l'appeler « le premier détective du monde » et à nous avertir qu'après de ce géant les « as » les plus célèbres de Scotland Yard n'existent même pas.

Comment M. Carey devint particulièrement astucieux, il nous l'apprend lui-même dans l'histoire assez loufoque de ses débuts. Simple agent de police, il avait déjà remarqué que n'importe quel criminel se reconnaît au premier coup d'œil. Il suffit de suivre un homme qui ne marche pas comme tout le monde, qui s'arrête ou ralentit le pas pour regarder les passants, qui cherche toujours un endroit obscur « chaque fois qu'il veut s'arrêter pour reprendre contenance, surtout l'été quand il fait chaud! » Et l'affaire, ou plutôt l'homme est dans le sac! Il ne reste plus qu'à le mettre à l'ombre, sous les verrous, quitte à découvrir — ou à ne pas découvrir — le crime qu'il a commis. (Le plus curieux, c'est qu'en dépit de cette méthode inventée par l'honorable M. Carey, les bandits continuent à battre tranquillement le pavé de New-York!)

Quand le policeman a ainsi construit ce qu'il appelle « l'archétype » du crime, il peut se fier à sa perspicacité. Il discernera les traits du criminel « comme un tailleur apprécie au toucher la qualité d'une étoffe ». Lombroso avait des théories autrement compliquées!

Après cela, il n'y a plus, paraît-il, qu'à déceler les repaires hantés par les gens sans aveu. M. Carey nous affirme avec le plus grand sérieux que ces gens-là se fréquentent volontiers et qu'ils appartiennent le plus souvent à la lie de la classe pauvre. En outre, chaque fois que le distingué chef de la Sûreté a trouvé sur les lieux d'un crime des vitres brisées, des portes enfoncées et des coffres-forts vides, voire des outils, il a su immédiatement si c'était l'œuvre d'un professionnel ou d'un amateur. Expériences qui lui ont permis de vérifier la justesse de ses conceptions. On avouera que M. Carey était vraiment d'une force exceptionnelle... Et les cambrioleurs d'une gentillesse extrême qui s'assemblaient dans les cabarets borgnes et laissaient sur le lieu de leurs exploits tout un attirail pour permettre au chef de la Sûreté de vérifier l'excellence de sa méthode!

## Portraits en pied

Mais, en Amérique, des policiers de cette qualité sont, paraît-il, légion. C'est encore M. Carey qui nous rassure là-dessus avec une modestie charmante. Et il prend soin de nous faire le portrait en pied de quelques-uns de ses prédécesseurs ou collègues. Ainsi sommes-nous invités à vénérer l'édifiante mémoire de M. Hays, « presbytérien pieux et de mœurs austères qui était parfaitement renseigné sur les criminels sans s'être jamais écarté lui-même du droit chemin ». Son digne successeur voudrait-il, par hasard, nous faire entendre que les chefs de la police américaine se recrutent parfois parmi les anciens criminels, forts de leur expérience?

Mais ce révérend Hays, dont on implorait encore le concours vingt ans après sa mort (au moyen de tables tournantes sans doute?), avait, pour traiter les malfaiteurs, une méthode qui rap-

pelle à la fois celle des champions de boxe et celles de l'Armée du Salut. Il allait partout sans armes, porteur d'une légère canne de caroubier avec laquelle il faisait tomber les chapeaux des malfaiteurs. Au moment où ceux-ci se penchaient pour ramasser leur coiffure, d'une poussée il les faisait tomber. « Et ils restaient là jusqu'à ce que Hays eût prononcé une brève mais édifiante harangue pour les exhorter à mener une vie meilleure! » Quant à l'honorable M. Byrnes, c'était un autre grand homme. « Il mesurait 1<sup>m</sup>80 et son cou se trouvait à l'aise dans un col bas. » Il collectionnait les passe-partout, les morceaux de chaise électrique et les portraits des criminels des deux sexes. Aux qualités qu'il exigeait de ses subordonnés, on pouvait juger de sa valeur comme chef, « car il voulait qu'ils aient de l'honnêteté et du sens commun ». Et voilà pourquoi les législateurs proclamèrent officiellement que M. Byrnes était « un détective sans égal ».

Ces quelques savoureux échantillons d'un livre qu'un éditeur français n'a pas hésité à publier suffisent peut-être à expliquer bien des choses qui étonnent en Europe les gens civilisés : les crimes effroyables, les gangsters maîtres de la rue, les raptus d'enfants. On a parlé de concussions, de la complicité des policiers américains. Il nous paraît que l'on pourrait surtout parler de leur indigence d'esprit.

### Le plus bel amour du XVIII<sup>e</sup> siècle

## M. de La Gervaisais et la princesse Louise de Condé <sup>(1)</sup>

LE PLUS TENDRE ROMAN D'AMOUR..

En ce XVIII<sup>e</sup> siècle où l'amour fut le plus communément léger, sensuel, il advint qu'il prit d'autres formes encore, de belles, et d'élevées : ainsi M<sup>lle</sup> Aïssé et M. d'Aydie, M<sup>lle</sup> de Lespinasse et M. de Guibert. Mais même ces amours-là, passionnées, ardentes, dans ce siècle aussi ont été surpassées. Et, comme à l'époque de M<sup>me</sup> de Clèves et de M. de Nemours, c'est dans cet attachement si pur, dans la tendresse qui lia l'un à l'autre, pour un temps du moins, une héroïne et un héros charmants, distingués, très nobles, tout à fait à part : la princesse Louise de Condé et M. de La Gervaisais.

Selon la chronique, c'est en 1736, le 25 juin, que la fille du prince Louis-Joseph, l'arrière-descendante du vainqueur de Lens, du héros de Rocroi, envoyée à la suite d'une fracture du genou aux eaux de Bourbon-l'Archambault, rencontra pour la première fois M. de La Gervaisais. Officier aux carabiniers de Monsieur, Louis de La Gervaisais n'avait pour lors que vingt ans — huit ans de moins que la princesse Louise — mais une précoce sagesse, un mûrissement de la pensée surprenants chez un homme si jeune, ajoutaient à d'autres avantages, ceux-là physiques, une dignité qui en rehaussait la séduction. Pour M<sup>lle</sup> de Condé, malgré des moments de mélancolie, de rêverie prompte et sans raison, elle était alors dans tout le feu de sa gaîté, l'impulsion de sa franche et exquise nature. Et soit que, sur le théâtre de Chantilly, elle

(1) Chapitre d'un ouvrage : *Dames de France et d'ailleurs*, qui paraîtra sous ce titre, cet hiver, aux Éditions Excelsior, 27, quai de la Tournelle, Paris.

jouât la fée dans le *Prince lutin* ou fût Jacinthe dans *l'Amant jaloux*, tous ceux qui l'approchèrent (dès ce temps de sa jeunesse) conservèrent un souvenir radieux de son apparition. « M. le prince de Condé, écrit Angélique de Maekau vers 1781, a rendu à merveille le rôle de Lopez de l'Amant Jaloux, Mademoiselle a bien fait Jacinthe ».

De fait, à ce moment déjà, M<sup>lle</sup> de Condé a répandu sur sa physionomie quelque peu du ton de cette fleur. « Sa figure, fait remarquer un contemporain, le comte d'Espinchal, est d'une fraîcheur extraordinaire. » Aussi, telle une nymphe, une chasseresse de Nattier, la nomme-t-on joliment tantôt *Hébé-Bourbon*, tantôt la *Blanche déesse à face ronde*. M. Henry Bordeaux — qui traça, il y a peu, de la princesse Louise un croquis enlevé comme à la sanguine, nous assure, de son modèle, qu'« elle avait des cheveux bouclés, un teint clair, de grands yeux et une charmante petite bouche ». Soit chez le roi à Versailles, soit à Chantilly, chez M. le Prince, elle était recherchée pour sa beauté. Cette beauté avait ceci de rare et de particulier qu'elle ne ressemblait à aucune autre et se distinguait surtout par ce rayonnement, ce resplendissement de l'âme au visage qui donnent aux natures d'exception un attrait supérieur et comme souverain. « Elle est belle, mais à la manière des reines », écrit quelqu'un qui l'a vue alors, un témoin dans l'admiration mais bien véridique, cette spirituelle baronne d'Oberkirch à qui M<sup>lle</sup> de Condé, en même temps qu'au comte et à la comtesse du Nord, fit les honneurs de Chantilly. Et M<sup>me</sup> d'Oberkirch d'ajouter, dans une page qui ne va pas sans un accent assez troublant de divination : « M<sup>lle</sup> de Condé est digne de ses ancêtres. Il y a de la puissance et de la force jusque dans son sourire. C'est un front à porter une couronne ou un voile de religieuse. »

Ce voile de religieuse, la princesse Louise devait le porter un jour, en effet. Une heure viendra, après les renoncements du cœur, les deuils familiaux, loin de son pays, aux instants les plus troubles de la Révolution, les plus amers de l'exil, qu'elle le revêtira. Tour à tour, et selon les pays, elle sera capucine, trappistine, visitandine, voire et surtout bénédictine. Devenue la Très Révérende Mère Marie-Joseph de la Miséricorde, elle demandera asile au cloître; finalement fondatrice et prieure du monastère du Temple à Paris, elle achèvera, parmi les ferventes de l'Adoration perpétuelle, sa longue vie immolée, sa belle vie mystique. Mais pour lors, toute vouée aux soins de sa famille, à l'affection des siens, M<sup>lle</sup> de Condé n'a pas encore senti se manifester en elle la vocation. Simplement elle est *Jacinthe*, elle est *Hébé-Bourbon*. Et sans doute que, dans ce grand décor forestier de Chantilly, devant ces princiers canaux, ces superbes jardins, ces jets d'eau qui ne se taisent comme au temps de Bossuet ni jour ni nuit, entre son père qu'elle appelle *le bon*, son frère le duc de Bourbon, qu'elle nomme *le petit*, et le fils de ce dernier, l'aimable duc d'Enghien, enfant alors, qu'elle chérit comme son fils et tient elle-même à élever, il n'y a pas de jeune fille plus occupée, plus heureuse.

Même sa piété, qui dans ce temps-là déjà était visible, ne la rendait ni distante, ni hautaine. La nature lui avait prodigué tous les dons, toutes les grâces; et comme si cela n'eût pas suffi, à ces dons et à ces grâces les arts les plus précieux, le dessin, la danse, la musique, voire la poésie en ajoutaient d'autres. Car pour les vers, elle les rimait bien et souvent d'impromptu. A ce propos M<sup>me</sup> d'Oberkirch rapporte, toujours dans ses *Mémoires*, qu'une fois, à un petit cercle d'amis, chez la duchesse de Bourbon, comme on s'amusait au jeu des bouts rimés, on donna à M<sup>lle</sup> de Condé les quatre mots : *fantaisie, amour, folie, vautour*, en la priant de les accorder. Ce qu'elle fit sur-le-champ avec une facilité et une aisance parfaites :

*N'avoir jamais d'amour, telle est ma fantaisie;  
Je crains trop les transports d'un dangereux amour;  
J'évite ce dieu guidé par la Folie  
Comme l'oiseau timide évite le vautour.*

« N'avoir jamais d'amour », n'en connaître jamais, comme elle écrit en style du temps, les « transports » et les fureurs, voilà ce que cette jeune fille, bien digne d'aimer et d'être aimée pourtant, souhaitait dans sa pureté, dans son innocence. L'on sait toutefois ce qu'il en est du cœur, de ses résolutions. A peine est-il touché qu'il est sans résistance, son courage faiblit. « *Oui, mon ami, j'aime à répéter que je vous aime.* » Voilà, dans l'élan, dans l'impulsion de sa vive et franche nature, ce qu'elle allait avouer bientôt, la douce et fière princesse, à son ami La Gervaisais. Cela se passa à Bourbon-l'Archambault, au murmure argentin des sources, dans le voisinage et l'intimité de la campagne : au vrai, cela ne dura guère que quarante-cinq à quarante-sept jours, du 25 juin au 11 août 1786. Ce furent six à sept semaines très chastes de bonheur ; mais ces six semaines devinrent toute la vie pour elle, toute la vie pour lui. En quittant Bourbon, jamais ils ne se revirent, jamais. Cependant, rien de plus profond, rien de plus brûlant ne s'est vu comparable à cette union spirituelle et fervente, à cette beauté. Barbey d'Aurevilly, qui analysa une fois comme il sied, avec respect, cette étonnante liaison de deux âmes bien faites pour se joindre et se fondre l'une dans l'autre, écrit, de cet amour de M. de la Gervaisais et de M<sup>lle</sup> de Condé qu'il fut incomparable ; « il passa dit-il, sans s'éteindre de la terre au ciel ».

## A BOURBON-L'ARCHAMBAULT

A peine se furent-ils aperçus, quelques mots échangés entre eux que, tout de suite, ils comprirent que c'en était fait d'eux, de leur destinée. « *Mon ami, mon tendre ami, oh ! je vous aime de tout mon cœur et c'est pour toujours.* » Pour toujours ! Cependant elle était princesse du sang, cousine du roi, la première en France après la reine, Madame Royale et Madame Elisabeth. Lui n'était qu'un modeste et pauvre officier aux carabiniers de Monsieur. Mais la distance, le rang, l'étiquette, rien n'existait, ne comptait plus dès l'instant qu'ils se virent. Il paraît que cela vint, dit-on, d'une phrase que M<sup>lle</sup> de Condé prononça sur la vanité du monde, le néant des cœurs que jamais rien de beau et de grand n'exalte, n'élève au-dessus de l'horizon médiocre, de la laide et futile ambition de briller et de parvenir. Trop préparé lui-même, par de mûres réflexions, le sérieux de sa nature pour ne pas approuver, M. de La Gervaisais approuva. « Il n'en fallut pas davantage, et, dit un biographe, une mutuelle confiance s'établit entre eux ; et, en trois jours, l'alliance de ces deux âmes fut scellée. » Elle le fut d'autant mieux que le prince Louis-Joseph, fort brave homme au demeurant et tout acquis au bonheur et au repos de sa fille, convalescente, n'apporta aucun obstacle à cette fréquentation. Mieux même, séduit par le caractère chevaleresque et tout de réserve de La Gervaisais, il se montra enclin à accueillir ce Breton sensible, mélancolique, intelligent qui s'exprimait avec tant de discernement, de mesure sur des sujets philosophiques le plus ordinairement élevés et qu'on n'a point coutume d'aborder dans le monde.

Mis bientôt en confiance, les jeunes gens, comme s'ils sentaient la brièveté du temps qui leur est mesuré, au cours d'entretiens, de promenades champêtres, en arrivent vite aux confidences. Lui dit sa jeunesse appliquée, studieuse ; elle raconte ses années passées à l'aristocratique abbaye de Panthemont, les jeux du couvent, ses amies ; puis sa sortie de cette grande maison, son arrivée à Chantilly et les belles fêtes que — ce jour-là — en son honneur donna M. le Prince : réjouissances au Hameau, boîtes d'artifice et feu sur le Canal et au port des Pirogues, promenade au Jardin anglais, bal au château. Toute simple et timide qu'elle était, ne voulait-on pas, dans ce temps-là, la fiancer au comte

d'Artois ? « *Elle fiancée, elle princesse royale, presque dauphine, n'était-ce pas à mourir de rire ?* » Ainsi, dans sa candeur, le demandait-elle à M. de La Gervaisais. Et voilà que, mise en confiance, tout ce qu'elle pouvait dire à l'officier aux carabiniers de Monsieur, elle le lui disait. D'abord elle parlait de l'hôtel paternel de la rue Monsieur, où elle avait un cabinet bleu, bleu comme ses rêves, dans lequel elle se réfugiait pour méditer, s'isoler surtout.

C'était là, dans ce joli cabinet azur, de la couleur de ses pensées, que l'était venu trouver le brevet du roi la nommant abbesse de Remiremont ; car toute jeune qu'elle fût, elle portait ce titre honorifique, un peu hautain et grave d'abbesse. Pour cette raison, elle avait droit à la croix dans les cérémonies, au grand manteau, et même la faculté, comme par jeu, lui était laissée d'attacher à l'une des boucles de ses blonds et beaux cheveux rebelles, ce ruban couleur de feu, qu'en terme de couvent on nomme un *mari*. Il arrivait, sur ce badinage, qu'ils riaient, se parlaient un peu plus bas, se rapprochaient d'un peu plus près, les mains jointes. Alors ils étaient tout à fait des amis. Et comme elle était sans détour ni feinte, elle donnait son cœur !

« *Bonjour, s'écriait-elle, tendre ami de mon cœur ! Aimez toujours votre vilaine bonne !* » La bonne, c'était elle, ou encore Nina, du nom d'une héroïne d'opéra-comique alors très à la mode. Sans le moindre déguisement, elle le lui avouait : « *Bon ami, je vous remercie de tout mon cœur ; je vous remercie bien aussi de votre douce lettre ; mon cœur est content, bien content, mon ami. Que le vôtre le soit aussi ! Il rend bien heureuse la tendre Nina, la bonne à vous, the dear soul to you (la chère âme à vous). Oh ! je vous aime bien tendrement, mon bon ami !* » C'est alors qu'ils font un rêve, un beau rêve tout agreste, celui d'une maison simple et unie comme eux, située au pied d'un mont, une demeure à l'écart, non loin d'un bois, au bord d'une prairie émaillée de marguerites. « *Oh ! les petites maisons des vignes !* » s'écrie-t-elle avec transport, avec espérance. Là-dessus, sur cette émotion — puisqu'elle a tous les talents — elle compose un air sentimental « extrêmement tendre ». Comme sa voix est belle, elle le chante à son ami. Et toujours, c'est avec cet élan, cette fougue qui la porte à croire à la possibilité, à la réalisation d'un bonheur qu'elle souhaite connaître auprès de son cher La Gervaisais.

Bonheur fugace et fragile, hélas ! Voilà maintenant qu'elle va mieux ; son genou est guéri. Le jour est venu de la séparation. Exactement c'est le 11 août 1786, un vendredi, le soir et aux flambeaux que se produisit cet arrachement, cet éloignement de l'être aimé. « *J'ai une telle envie de pleurer, dit-elle en ne cherchant même plus à cacher sa peine, une telle envie de pleurer qu'il me semble que je ne pourrais vous dire un mot sans fondre en larmes.* » Puis, dans un cri angoissé : « *O mon ami, je n'en puis plus ! Oh ! aimez-moi bien ! aimez-moi bien !* » Enfin, c'est la grande berline qui arrive ; les laquais abaissent le marchepied devant M. le Prince ; d'un bond, comme une biche traquée, Mademoiselle, éperdue, mourante, s'élançait aussitôt après son père. Mais, déjà, elle a cette force d'âme, si résistante qui, plus tard, fera d'elle une sainte. « *J'avais changé de place, et j'étais sur le devant de la voiture, écrira-t-elle à La Gervaisais. La lune donnait sur moi et m'éclairait le visage ; j'ai été obligée de me tenir longtemps toute penchée pour éviter sa clarté ; j'ai cependant eu assez de force pour empêcher mes larmes de couler.* » Cependant, ajoutait-elle, « *quand j'ai vu que les postillons prenaient la petite rue en rentrant dans la grande, je n'ai pu m'empêcher de tourner la tête pour voir votre maison.* » Et Bourbon-l'Archambault, les petites maisons des vignes où tant de fois ils avaient été de compagnie, la main dans la main, et lui-même le tendre ami, tout cela, tandis que fuyait la berline, aux yeux embués de pleurs de la bonne et de la douce, de la pauvre Nina, allait s'effaçant, rentrant dans la nuit.

## DANS LES GARDES-FRANÇAISES...

C'est alors qu'à cette date, et pour s'efforcer d'atténuer leur chagrin, de calmer le vide affreux de l'éloignement, de la séparation, commença entre eux cet échange de lettres qui a fait immortels les deux noms de ces parfaits amants.

Comme toujours, dans ces missives toutes faites d'effusions, d'aveux, qu'inspire une mutuelle et absolue confiance, La Gervaisais se montre constamment respectueux, dévoué. Mais M<sup>lle</sup> de Condé! Soit à Paris, dans le joli cabinet azur de la rue Monsieur, à Chantilly, dans son salon rose, elle n'éprouve de plaisir, elle ne ressent de bonheur qu'en pensant à l'absent bien-aimé. Et d'une main enfiévrée, rapide, la voilà, sur son petit *bonheur du jour*, qui écrit ces lettres d'une passion si naturelle, si pure. « O mon ami, dit-elle, comme je voudrais que vous pussiez lire dans mon cœur tout ce qu'il ressent pour vous! » Ou bien : « Votre bonne, votre Nina : ces deux noms vous disent assez tout mon bonheur! »

Son bonheur! Soit à Paris, soit à Chantilly, il est fait surtout du fébrile, de l'impatient désir de recevoir ces missives si douces, si chaleureuses, dans lesquelles, du fond de sa garnison bretonne, le jeune officier l'assure, avec tout le sérieux de son cœur, qu'il est à elle et à jamais. Si ces lettres n'arrivent pas ou tardent seulement quelque peu, M<sup>lle</sup> de Condé en ressent de la peine, mais une peine bien douce car elle pense à la joie que ce sera quand le paquet de la poste lui sera remis. « Mon bon ami, écrit-elle, toute fébrile une fois, elle n'est pas venue hier, cette bonne lettre que j'attendais. Peut-être cela fait-il une différence de la mettre à la poste à Bain ou à Rennes, mais aujourd'hui lundi, oh! elle viendra! Votre bonne sera heureuse, bien heureuse. Tendre ami, comme elle vous aime, cette bonne! Et elle a raison de vous aimer! » Mais le vœu de Louise est comblé bientôt; la chère lettre arrive, toute chargée d'aveux, de nobles et constants serments. Alors elle exulte, elle est folle, à peu près comme l'est Nina, l'héroïne du théâtre.

Cependant dans cette grande demeure qu'est celle de M. le Prince, dans ce fastueux Chantilly, sous tant de regards étrangers, interrogateurs et soupçonneux, il est bien difficile de lire une lettre quand on la reçoit. Non seulement il y a le bon, qui est M. le Prince lui-même, le petit qui est le duc de Bourbon, le petit du petit, qui est le charmant d'Enghien; mais il y a la Madame, laquelle est M<sup>me</sup> de Monaco, l'amie de son père; M<sup>me</sup> de La Roche Lambert, qu'elle appelle la fine, et M<sup>me</sup> de Vibraye, qu'elle nomme la dévote. Et la dévote et la fine surtout, comme si elles se doutaient de quelque chose, sont avides de la faire parler, anxieuses de lui arracher son secret. Alors que fait M<sup>lle</sup> de Condé? Sans rien céder, d'une âme toujours limpide, elle le fait savoir à La Gervaisais. « Oh! mon ami, comme je vous aime! Quelle bonne lettre j'ai reçue, ce soir! J'avais du monde quand on me l'a apportée : j'ai eu la force de la mettre froidement dans ma poche et de ne la sortir qu'au bout de dix minutes. Alors j'ai passé dans ma garde-robe, je l'ai ouverte, j'en ai lu quelques phrases, et j'ai été heureuse. »

Après les lettres que reçoit M<sup>lle</sup> de Condé, voici celles qu'à son tour elle envoie. Comme elle a beaucoup de choses à dire à son ami, son héros, elle veut que ce soit sur du papier « à sa fantaisie », de la grandeur et de la finesse » de celui qu'emploie La Gervaisais. Ce qu'elle entend, dans ces missives si peu guindées, si vraies, c'est d'abord de montrer son visage. « Mon ami est content de moi et me trouve bien, que me faut-il de plus? dit-elle. « Je pense de même pour ma figure. » Puis rappelant la simplicité tout unie de Bourbon, le séjour agreste : « Oh! mon ami ne l'aimerait pas ici (ma figure). Je suis frisée, j'ai du rouge le soir, mais dans la journée je n'en ai pas, et cela me fait plaisir parce que mon ami n'aimait pas quand j'en avais. » Et comme c'est pour lui, à son intention, qu'elle nous retrace ce piquant portrait, elle a un peu d'orgueil

mêlé à quelque dépit, une moue enfantine qui fait plus tentante et plus jolie sa lèvre. Tout d'un trait pourtant la voilà qui ajoute : « Quelquefois, ces dames me disent que je suis jolie, et je l'entends dire aussi à quelques hommes : autrefois, cela m'était assez égal; à bien m'examiner même, cela me plaisait plus que cela ne me déplaisait; à présent, cela m'impatiente; je voudrais qu'il n'y eût que mon ami qui aimât ma figure. »

Parfois aussi, entre eux — comme entre de vrais amants — et cela est bien du temps de l'Héloïse! — il y a de petites brouilleries. C'est, le plus souvent, quand La Gervaisais montre quelque chagrin d'un éloignement qui lui pèse. « Tendre ami, n'ayez pas tant de chagrin », lui fait-elle savoir. Et comme ce chagrin, cette douleur vraie et contenue de La Gervaisais lui brisent le cœur, M<sup>lle</sup> de Condé, pour donner quelque apaisement à son ami, échafaudait tout un projet. Cela lui est venu un jour qu'elle entendit quelqu'un parler de l'idée que Monsieur avait de passer lui-même, à Brunoy, la revue de ses carabiniers. Alors voilà ce qu'elle imagine : elle parlera au bon (le prince de Condé), le bon parlera au maréchal de Duras; et tout ce qu'on pourra entreprendre pour arracher La Gervaisais aux carabiniers et le faire entrer aux gardes-françaises, on l'entreprendra! Alors, ce sera le rapprochement, de plus fréquents entretiens, et, comme à Bourbon, renoué, le délicieux rêve :

*Dans les gardes-françaises,  
J'avais un amoureux...*

Et même devant la dévote, devant la fine, dans la joie qu'elle a de cela, le bonheur de cette espérance, la voilà partie à jouer divinement sur le clavecin, de ses mains inspirées, cet air populaire, cette chanson de son cœur!

Dans ce « roman en Espagne » qu'elle se compose à elle-même étourdiment, M<sup>lle</sup> de Condé n'oublie à ce moment qu'une chose, c'est qu'elle est princesse et qui, mieux est, princesse du sang royal. Cela lui fait obligation. A Chantilly, plus qu'ailleurs encore, tout le lui rappelle. Et comme à Chantilly, elle est l'animatrice, la fée tutélaire, Jacinthe, ou mieux Hébé-Bourbon, c'est à elle qu'incombe à tout instant l'écrasant devoir d'animer les plaisirs, préparer les fêtes et tout — sauf la chasse — c'est elle qui le suscite et qui l'ordonne. Cependant la chasse même, elle y va, et, bien entendu, c'est en habit d'amazone, chapeau à rubans bouton d'or et coquelicot qui sont ceux de la maison de Condé. « Bon ami, fait-elle savoir à La Gervaisais, bon ami, hier j'ai reçu votre lettre à dix heures du matin, j'en ai lu une partie, et puis il a fallu l'interrompre pour faire un peu de toilette parce que j'allais à la chasse avec M<sup>me</sup> Elisabeth. »

M<sup>me</sup> Elisabeth, sœur du roi, celle qui sera la sainte et la martyre! Cela se passe en 1787. Et voilà que ce grand et pur bonheur, si secret, si clandestin, qui est l'âme de la princesse Louise, sa seule raison de respirer, d'exister, de vivre enfin, tout cela se ressent de l'air du temps, du trouble de l'époque, de ses appréhensions, de ses craintes. La fine et la dévote n'ont-elles pas, à force d'indiscrétions, de commérages, surpris le secret des amants? Et tout ce qu'on colporte autour de leur correspondance, tout ce qu'on va répétant, murmurant tout bas! « Ne touchez pas à la Reine », assure un vieux dicton de nos pères! Ne touchez pas à une princesse du sang de France. Et, de tout cela, Louise de Condé éprouve bientôt un grand et indicible chagrin. « Mon ami, s'empresse-t-elle de faire savoir à La Gervaisais, mon ami, je crois que nous avons eu tort à Bourbon de ne pas mieux dissimuler. J'en suis fâchée à présent. »

Elle en est fâchée et elle en souffre. Pieuse et sensible sur l'honneur comme elle l'est, elle éprouve, sinon de la honte, au moins une sorte de froissement. La vilénie du monde l'épouvante. « O mon ami, s'écrie-t-elle dans la douleur de cette découverte,

la méchanceté n'a pas de bornes; il serait possible que ce début (de tout ce qu'on raconte) fit notre malheur réciproque pour toujours.» Peu après, c'est la question du rang même qu'elle soulève, l'inexorable question. « Mon ami, il sera possible que, même la Cour, vu mon rang et mon état, s'en mêlât sourdement et trouvât moyen de nous séparer pour jamais. »

La Gervaisais, dès le premier mot, a compris : il renoncera à quitter la Bretagne, à entrer au régiment des gardes-françaises; officier aux carabiniers de Monsieur, il se résignera, vieillira dans sa garnison. Mais elle, sa Nina, sa bonne, la chère âme à lui (*The dear soul to you*) comme elle disait si gentiment, en accentuant la moue exquise de ses lèvres, dans ce Chantilly éblouissant, forestier et giboyeux, que deviendra-t-elle, que fera-t-elle? Simplement, le cœur déchiré, elle écrira cette lettre pathétique et sublime, rédigée un samedi soir et dans laquelle, en plaintes et en sanglots, s'exhale son chagrin, déchirant, profond, sa douloureuse peine. « Oh! mon ami, j'ai réfléchi à notre liaison; moins de trois semaines ont suffi pour la former. Oh! j'ai été aveugle, bien aveugle; mais j'ai descendu dans le fond de mon cœur, je l'ai scruté; en le connaissant bien, je crois connaître le vôtre; tous deux sont loin, j'en conviens, de penser à profaner les sentiments qu'ils éprouvent l'un pour l'autre; jusqu'à ce moment ils ont été purs, ces sentiments; peut-être le seraient-ils encore longtemps; mais si jamais... » Puis c'est le dénouement, le brusque et cruel dénouement qu'elle précipite, qu'elle hâte elle-même : « Mon ami, mon tendre ami, oh! je ne puis retenir ces expressions : voilà la dernière lettre que vous recevrez de moi; faites-y un mot de réponse pour que je sache si je dois désirer de vivre ou de mourir : oh! comme je craindrai de l'ouvrir! Ecoutez, si elle n'est pas trop déchirante pour un cœur sensible comme l'est celui de votre bonne, ayez, je vous conjure, l'attention de mettre une petite croix sur l'enveloppe; n'oubliez pas cela, je vous le demande en grâce. Adieu, adieu, mon ami; votre réponse terminera notre correspondance. Il le faut. » Et comme brisée par l'accomplissement de la décision prise, irrévocable, du devoir impérieux accompli, la voilà crispée, raidie dans la douleur et quoique baignée de larmes, fière et haute vraiment, et cornélienne!

## SŒUR MARIE-JOSEPH DE LA MISÉRICORDE

Morte au monde, morte aux grandeurs, voilà ce que fut désormais M<sup>lle</sup> de Condé; et même la petite croix, mise sur l'enveloppe de la réponse par M. de La Gervaisais, ne fut pas suffisante à rattacher à la joie d'espérer, au bonheur d'aimer cette fille d'un grand nom, si manifestement belle et sensible. Pour bien comprendre cette immolation d'un cœur qui s'arrache au destin le plus souriant, le plus tendre, il faut se reporter à cette belle fête que le prince Louis-Joseph avait donnée, en 1782, dans son domaine de Chantilly. C'était pour le comte et la comtesse du Nord, empereur et impératrice futurs de Russie. Que M<sup>lle</sup> de Condé, à ce moment-là, était radieuse! Qu'elle imposait à tous par sa dignité, par tout ce qui peut se concevoir de plus noble et de plus distingué dans la grâce! « On soupa dans l'île d'Amour », écrit M<sup>me</sup> d'Oberkirch. Et frappée de ce rayonnement, de cette splendeur qui rendait plus captivante encore, ce soir-là, M<sup>lle</sup> de Condé, la charmante baronne, amie de la comtesse du Nord, de se laisser aller à sa prédiction : « C'est un front à porter une couronne ou un voile de religieuse. » La couronne, M<sup>lle</sup> de Condé, qui ne s'était pas résolue à épouser le comte d'Artois, l'avait répudiée; et la plus meurtrie, la plus frappée des femmes, il n'y avait plus que le seul habit de moniale maintenant qui pût lui convenir.

Chassée de France, avec son père et son frère par la Révolution, la princesse Louise ne tarda pas à devenir, pour l'un et pour l'autre, la conseillère, la consolatrice. Mais ses belles amours de Bourbon,

comme elle y pensait! Et comme il souffrait, son cœur déchiré! C'est alors que le « voile de religieuse », ce voile dont avait parlé M<sup>me</sup> d'Oberkirch, lui prêta sa parure. Et ce fut à Varsovie, en 1802, chez les Bénédictines. Mais Mademoiselle était fille de France; alors le roi en exil, S. M. Louis XVIII, sous le nom de comte de Lille, réfugié en Pologne, tint à venir lui-même, d'Orcha, avec ses neveux, assister à la vêtue. La dauphine, Madame Royale, y fut aussi avec son oncle; même c'est elle qui fit présent pour la cérémonie, à la fiancée de Dieu, d'une robe de satin blanc à longue traîne. Ainsi couronnée d'un diadème de perles fines, le cou entouré d'un collier également de perles mais à plusieurs rangs, retenu par une agrafe étincelante, marcha bravement à l'autel celle qui, dépouillant toutes les prérogatives, tous les titres, ne fut désormais plus que Sœur Marie-Joseph de la Miséricorde...

Dans les gardes-françaises  
J'avais un amoureux...

Avec l'oubli du monde mourut l'écho de la chanson. Le seul amour de la princesse Louise fut désormais celui qu'elle voua à Dieu, aux souffrants, aux pauvres, aux Sœurs ses compagnes. Mais là n'était pas la fin de l'épreuve, le terme du martyre. Revenons, une fois encore, à M<sup>me</sup> d'Oberkirch. « Au moment, dit-elle dans ses beaux « Mémoires », au moment où M<sup>me</sup> la comtesse du Nord quittait Chantilly et montait en voiture, M. le duc d'Enghien, bel enfant de dix ans qui promettait déjà tout ce qu'il a tenu, lui apporta un immense bouquet de fleurs les plus rares et les plus odorantes. » Louis-Antoine-Henry de Bourbon, duc d'Enghien, son neveu bien-aimé, voilà la seule, la dernière attache qui retenait encore au monde. Sœur Marie-Joseph de la Miséricorde. Et l'on sait de quelle façon cruelle, impie, cette attache fut, tout d'un coup, brisée violemment. Comment le jeune duc, qui commandait maintenant à l'armée des émigrés, fut, au mépris du droit des gens, enlevé à Ettenheim, dans le grand-duché de Bade, sur l'ordre du Premier Consul; comment il fut amené à Vincennes, déferé à une commission militaire, et sur le coup de 4 heures du matin, dans la nuit de 20 au 21 mars 1804, exécuté dans les fossés de la citadelle.

Rien de plus effroyable, de plus inique et de plus barbare jamais ne s'était vu. Pour la Sœur Marie-Joseph de la Miséricorde, ce meurtre apporta la croix suprême, l'expiation la plus dure. Quand elle l'apprit, de la bouche de l'abbé Edgeworth de Firmont, qui alla le lui apprendre au parloir du couvent, à Varsovie, parmi ses Sœurs bénédictines, elle devint plus exsangue, plus pâle, ses doigts plus durement se crispèrent sur le rosaire; et tous les détails de l'exécution, tous, elle les voulut connaître. « Il n'a pas voulu se laisser bander les yeux. Il a dit qu'il était accoutumé à voir le feu, qu'il savait mourir... » A dater de ce moment funeste, et durant les années qui lui restaient à vivre, M<sup>lle</sup> de Condé, devenue religieuse cloîtrée, en mémoire de son neveu d'Enghien, ne cessa de prier chaque jour, ardemment, les mains jointes. Toujours c'était cette prière qu'elle-même avait composée : « Qui est semblable à Dieu et qui peut entreprendre de juger ses vœux adorables? C'est en m'y soumettant, Seigneur, que je viens vous conjurer de faire miséricorde à l'âme de Louis-Antoine-Henry... » Mais, ce qui atteint au sublime est qu'en même temps qu'elle priait pour le soldat tombé en héros à Vincennes, elle priait aussi pour son meurtrier. Jusqu'en 1821, date à laquelle se répandit par le monde la nouvelle du grand deuil de Sainte-Hélène, Sœur Marie-Joseph ne cessa, chaque fois qu'elle élevait vers le ciel sa pensée fervente, d'intercéder en faveur de celui qu'elle nommait « le malheureux homme », Napoléon empereur et roi.

Et cela jusqu'à l'époque où la santé ruinée, abîmée en Dieu, retirée à Paris au monastère de l'Adoration Perpétuelle, celle que Barbey d'Aurevilly nomma une « âme celeste » trépassa à son tour. Ce fut le 10 mars 1824. Ainsi se termina ce beau conte d'amour

et de mort commencé autrefois à Bourbon. Le même jour, un homme jeune encore, vêtu de deuil, quittait Paris et, par la diligence, s'engageait sur la route de Moulins. Parvenu à Bourbon-l'Archambault tout justement, cet homme muet, taciturne et que « le malheur, comme dit M<sup>me</sup> de Duras, avait rendu étranger aux autres hommes », parcourut les lieux qui, sans doute, dans un autre temps avaient vu son bonheur. Les promenades qu'en ces jours lointains il avait faites, la petite maison des vignes qu'avait habitée un instant sa *bonne* et sa *Nina*, la fraîche *Hébé*, la jolie *Jacinthe*, il la revit telle qu'il l'avait connue en ce temps-là, enveloppée d'ombre, couronnée de feuillage. Et là, bien amèrement, la tête cachée dans ses mains, cet homme pleura. C'était l'ancien officier aux carabiniers de Monsieur; c'était M. de La Gervaisais.

EDMOND PILON.

## Oberammergau

La vieille coutume des *festspiele* semble s'être maintenue plus vivace en Allemagne qu'ailleurs. A Francfort, sur la merveilleuse Römerplatz aux fières maisons patriciennes, à Heidelberg, dans la vaste cour d'honneur de l'antique château, comme à Kalkar, comme à Oberammergau, les foules se pressent pour assister, ici, au « mystère » de la Passion, là à des pièces profanes, — classiques ou modernes. Je vis, cette année, à Heidelberg, la représentation en plein air du *Songe d'une Nuit d'été*, de Shakespeare — musique de scène d'Henry Purcell, — devant plusieurs milliers de spectateurs vibrants, et je dois avouer que par le jeu parfait des acteurs, l'utilisation intelligente des ruines, des arbres, des escaliers, des chambres pour un décor prestigieux mis en valeur par l'effet savant des réflecteurs, cette « bouffonnerie de génie » dépassa de loin les réussites scéniques du théâtre en plein air que j'eus l'occasion de voir chez nous.

Mais le spectacle d'Oberammergau est unique, et vaut à lui seul, pour nous, le long voyage. Une tradition séculaire, une conscience et une conviction unanimes, une régie intelligente ont réalisé un ensemble de haute valeur qui atteint, sous bien des rapports, la perfection.

\* \* \*

Comme le rappelle le prologue ajouté, en cette année jubilaire, au texte traditionnel, c'est en 1633, pour obtenir du Ciel la cessation d'une peste qui exterminait des villages entiers et avait déjà enlevé quatre-vingt-quatre personnes d'Oberammergau, que les « Conseillers » de ce bourg « se rendent en corps à l'église, et, au pied de l'autel, se tenant par la main, font le vœu solennel de jouer tous les dix ans la Tragédie de la Passion... A partir de ce jour, personne ne mourut plus de la peste à Oberammergau... Dès l'année suivante, les villageois accomplirent leur vœu ». (F. X. Bogenrieder, curé d'Oberammergau.)

On pourrait s'étonner de l'étrangeté et de la témérité de ce vœu, si l'on ne savait la vogue des mystères, dès le XV<sup>e</sup> siècle, en Allemagne comme en France et en Flandre. Il faut admettre l'hypothèse que les habitants de ce bourg de la Haute-Bavière avaient déjà monté auparavant des spectacles de ce genre, ne serait-ce qu'en de rares circonstances solennelles. En effet, dit l'auteur cité plus haut à qui nous empruntons la plupart de ces détails historiques, « il serait impossible d'imaginer que les acteurs, le jeu lui-même et la scène aient pu être prêts dans le bref espace de

temps qui s'écoula entre le mois de juillet 1633 et le printemps de 1634, si le village n'avait été auparavant un endroit où l'on jouait la Passion ». — Ajoutons que l'idée de bâtir une chapelle, d'organiser des processions de pénitence, de faire un pèlerinage à quelque sanctuaire vénéré se fût présentée plus naturellement à l'esprit des villageois en détresse, que celle d'entreprendre une œuvre à laquelle rien ne les aurait préparés. D'ailleurs, « les origines du texte qui servit jusqu'en 1760 et même jusqu'en 1810 remontent au milieu du XV<sup>e</sup> siècle », et l'on sait que les « Passions » de cette époque étaient habituellement composées pour un endroit et une circonstance bien déterminés.

Depuis trois cents ans, Oberammergau demeure fidèle à son vœu. De décade en décade, du moins en ces derniers temps, le « Jeu » est allé se perfectionnant. Le texte a été remanié, la mise en scène réalisée avec plus de compétence, le lieu du spectacle aménagé pour plus de confort; le caractère folklorique (maintenu, me dit-on, à Kalkar), s'est perdu ici au profit d'une plus grande vérité historique, et sans doute, sous l'influence même du public international auquel le spectacle est offert aujourd'hui.

\* \* \*

Par son large et majestueux décor de montagnes vert sombre, le village pittoresque semble tout aplati dans la vallée. Mais comme il est pimpant et clair, avec ses toits énormes surplombant de frais pignons peints de fresques pieuses, signés de crucifix, illustrés d'inscriptions gothiques, adornés de balcons de bois débordant de fleurs! Et comme y font bien les cotonnettes fleuries des Bavaroises, les hautes et souples silhouettes des nerveux montagnards en courtes culottes de daim, et qui portent sur leur longue chevelure le petit chapeau à plume des chasseurs! Les gamins aux boucles blondes ont l'air d'angelots travestis. Dans leurs habits de tous les jours, les acteurs redevenus sculpteurs, ouvriers ou commissionnaires, gardent un reflet de la gravité, de la beauté bibliques des personnages qu'ils incarnent dans le Jeu.

\* \* \*

Le hall immense, qui compte 5,300 places, s'emplit rapidement d'une foule déversée la veille et le matin par les trains et les autocars dans le bourg et les villages d'alentour.

Un puissant orchestre prélude par une ouverture qui crée aussitôt l'atmosphère de recueillement et de piété qui régnera, toujours plus dense, pendant les deux fois trois heures que dure la représentation.

Le plateau à décors simultanés se compose d'un vaste proscenium dallé sur lequel donnent, à droite et à gauche, des portes avec gradins par où entre et sort le chœur; les frontons avec portiques des palais de Pilate et du grand-prêtre; enfin, de chaque côté de la scène couverte, des ruelles de ville orientale. La scène couverte, au fronton grec d'une ligne sobre et pure, orné simplement d'une croix entre deux anges dorés, écartera ses rideaux sur les décors successifs des « tableaux vivants » et de certaines parties de l'action. Comme fond, toujours, la verte ascension des sapins et des pâturages sur les montagnes augustes...

\* \* \*

Le mystère, en trois parties et seize épisodes (sans compter le prologue et l'épilogue), fait alterner, avec la plus heureuse variété, les scènes lyriques, plastiques et dramatiques. La plupart des épisodes sont construits sur le même type: un prologue dit par le coryphée, un chant exécuté par les choreutes (solistes et chœur), pendant lequel s'ouvre une ou deux fois le rideau de la scène cen-

trale sur un tableau vivant représentant des préfigures; et enfin l'action proprement dite.

Le coryphée, vêtu de blanc et portant le sceptre d'or, — ce beau vieillard est Anton Lang qui joua, jadis, le rôle du Christ, — fait son entrée avec les quarante-huit choreutes — vingt-quatre de chaque côté, hommes et femmes, — qui portent un diadème d'or autour de leur longue chevelure blonde et un manteau gris bleu, de coupe très simple, sur leur robe blanche. Leur entrée a la gravité recueillie d'une procession bénédictine. Ils occupent toute la largeur du proscenium, sur une seule ligne droite légèrement incurvée aux deux extrémités.

S'avançant alors de deux pas, le vieillard en blanc déclame le prologue de l'épisode, que commente, aussitôt après, le chant d'un soliste et du chœur. La musique de Rochus Dedler est simple, rappelant par endroits, surtout dans les récitatifs, par le dessin et le pathétique sobres, la *Matthæuspassion* de J.-S. Bach. Les voix portent bien, sans l'aide de haut-parleurs, grâce à l'admirable acoustique de la salle, où, prononcées en plein air, les paroles s'envolent, sonores, comme amplifiées, mais d'une netteté sans défaut.

Chaque fois que le chant évoque une figure de l'Ancien Testament, le chœur s'écarte pour encadrer, dans un décor de coulisses, réaliste ou symbolique, des personnages figés dans l'attitude la plus expressive. Le chœur terminé, les chantres sortent, en procession liturgique, comme ils sont venus, par les portiques latéraux; et la scène tout entière s'anime d'une action mouvementée et dramatique.

Ce qui frappe ici, c'est la vie vraie qui anime le jeu de tous les acteurs, depuis les protagonistes jusqu'aux plus humbles figurants. Mais peut-on appeler figurants ces hommes, ces femmes, ces enfants ayant chacun son jeu propre où rien ne semble de hasard ou de commande, où tout converge vers l'action centrale, où chaque geste cependant exprime un reflet différent d'une pensée unique? Il y a là une communauté d'âmes, tout un peuple bénéficiant d'une longue préparation, nourri d'une fidèle tradition, discipliné, semble-t-il, par une patiente ascèse religieuse et artistique.

C'est pourquoi sans doute, dans ce mystère, les mouvements de foule produisent quelques-uns des plus beaux effets : l'entrée de Jésus à Jérusalem, son arrestation, le soulèvement populaire devant le palais de Pilate, le portement de la Croix. L'harmonie des couleurs, jamais trop voyantes, et qui se mêlent et se fondent comme en de belles tapisseries animées, n'est certes pas étrangère à cet effet. Mais la conviction des acteurs, entraînant la liberté et le naturel de leur jeu, en est le facteur principal : certains *tutti*, tels l'*hosanna* des enfants, du dimanche des Rameaux, et le *Crucifigatur* du Vendredi Saint sont une réussite de premier ordre.

Les vedettes interprètent leur rôle avec art et conscience. Si le Christ apparaît en quelques-unes des premières scènes, moins un Dieu de douceur qu'un Jupiter tonnant, il faut l'attribuer au physique d'Alois Lang, majestueux et imposant, et à sa voix de basse-taille qui, pour se faire entendre de tous, donne toute sa force; et si Marie et Madeleine sont parfois un peu larmoyantes, ce pathos apparent provient non du sentiment forcé, mais de la voix forcée : la nécessité de parler haut enlève aux voix de femmes les chaudes nuances auxquelles elles doivent leur séduction.

\* \* \*

Mais les défauts, — il y en a dans cette belle œuvre, — c'est le livret, presque partout, qui m'en paraît responsable.

Le vieux texte, même retouché, du pieux Daisenberger manque de concision nerveuse et de sobriété, les « développements » ne sont pas exempts de rhétorique. Ainsi, la séance du sanhédrin a des longueurs, et tout le brio de Caïphe, toute l'éloquence des

Pharisiens ne les font pas oublier. La psychologie de certains personnages est pour le moins discutable. La douleur de la Vierge et de Madeleine serait plus vraie, plus émouvante, si elle s'exprimait avec moins de phrase. On peut discuter de même le personnage de Pilate, admirablement incarné d'ailleurs par Melchior Breit-samter Jr. Pilate, ici, est un « führer » plein de noblesse et de feu, plutôt que le sceptique irrésolu et faible que montre le récit évangélique. Aussi bien s'étonne-t-on, dans ces conditions, de le voir livrer, à la merci des Juifs qu'il méprise, un prisonnier qu'il juge innocent.

\* \* \*

Le metteur en scène, par contre, ne mérite guère que des éloges. Si la scène du souper chez Simon le lépreux, avec Marie-Madeleine aux pieds du Maître, ne produit pas l'effet émouvant qu'on attendait d'un sujet aussi riche, je ne sais s'il ne faut pas, cette fois encore, en vouloir plutôt au dramaturge lui-même. Mais pour l'épisode de la Résurrection, le moins réussi, assurément, — racheté, heureusement, par l'admirable tableau de la Glorification qui le suit, — il est difficile de ne point prendre à partie le metteur en scène. Hâtons-nous de le dire, il ne pêche ici que par un souci exagéré de la simplicité, souci qui l'a mieux inspiré tout le long de l'œuvre. Louons-le d'avoir banni, du spectacle grave et religieux, la féerie, les illusions, les anges *ailés!* L'Ange de l'Agonie et celui de la Résurrection apparaissent à peine, et, Dieu merci, sans ce grotesque supplément : les ailes, qui eût rappelé fâcheusement les processions de campagne et les théâtres de patronage.

Point de jeu de projecteurs, point de machinerie compliquée. Un réalisme sobre et vrai, dans le décor comme dans l'action. Le plus bel exemple en est la discrète intervention de Véronique. La pieuse femme tend à Jésus, dont Simon vient de prendre la croix, un linge blanc; et c'est le Sauveur lui-même qui s'en essuie le visage; Véronique, reprenant le linge, avec respect, s'abstient de montrer — comme n'eussent point manqué de faire beaucoup d'actrices — la miraculeuse image qui s'y est imprimée. On le voit, l'effet facile est sacrifié à la vérité, au naturel. Même noble simplicité en beaucoup d'autres scènes : lavement des pieds, dernière Cène, couronnement d'épines, descente de croix, etc.

\* \* \*

Je n'ai pas voulu cacher les quelques faiblesses que j'ai cru découvrir dans un spectacle si près de la perfection. Les pèlerins revenus d'Oberammergau estimeront que j'y ai trop insisté. Mais nous avons le droit, ici, d'être exigeants; et ces menues critiques de détail n'enlèvent rien à notre admiration pour l'ensemble. Je le répète, le *Passionsspiel* d'Oberammergau est une très belle œuvre, magistralement réalisée, le modèle des « jeux pour le peuple fidèle ». Interprété avec foi, conviction et amour, il est écouté par la foule cosmopolite avec un recueillement et un respect édifiants. Les applaudissements sont strictement défendus, dans le hall immense où règne un silence d'église. Voici réalisée cette communion parfaite, dont parlent volontiers Jacques Copeau et Henri Ghéon, entre l'homme de la scène et l'homme de la salle. L'un et l'autre vivent, pendant six heures, les derniers épisodes de la vie du Christ en qui ils croient; l'un et l'autre s'en trouvent devenus meilleurs, plus chrétiens. Ce beau spectacle est une oraison.

CAMILLE MELLOU.



## Points et Virgules

Ainsi donc, se déchaîne une querelle de la ponctuation. Dans le Landerneau littéraire, si prompt à s'agiter, à brandir les foudres de l'excommunication majeure, M. André Billy et M. Jean-Jacques Brousson font figure de chefs de bande. Le premier, en bonnet rouge et carmagnole, proscrit le point et la virgule. Tandis que l'ancien secrétaire de M. Bergeret, se souvenant des propos de la Villa Saïd et des sages admonitions du plus traditionaliste des mandarins à calotte de soie, professe qu'il est indécemment, futile et vexatoire d'attenter à cette ordonnance que règlent, en prose comme en vers, les signes de ponctuation.

Avant de prendre parti, — et nous nous rangerons, on aime mieux le dire tout de suite, du côté des « ponctuant » de stricte observance, — nous voudrions signaler la grande pitié des points, des virgules, des guillemets et des alinéas. Nos contemporains ne savent plus — ou ne veulent plus — ponctuer. La lecture des « travaux d'élèves » est singulièrement révélatrice d'un dédain que M. André Billy voudrait faire partager à toute la gent de lettres. Mais il y a une fable du renard à la queue coupée. Parce que les théories de facilité sont, à priori, suspectes, nous nous refusons à sanctionner, d'enthousiasme, une réforme qui consiste surtout à mettre l'écrivain à l'aise.

La ponctuation, ne fût-elle qu'un effort, une discipline, une règle, le profit ne serait pas mince de la respecter en se contraignant. Plus on va dans la vie, et plus on est frappé de cette infériorité dont pâtissent, toutes dispositions égales, ceux-là dont une méthode rigoureuse n'a pas discipliné la volonté. Comme l'orthographe, la ponctuation est aussi une propriété du style, un luxe. Elle est autre chose; et nous le verrons tout à l'heure. Mais il importait d'insister sur cet élément extra-littéraire et que nous appellerions volontiers : la valeur morale des points et des virgules.

— Donnez-moi dix lignes de l'écriture d'un homme... Et je ne le ferai pas pendre! Mais je saurai s'il est fantasque ou réfléchi, négligent ou méticuleux, s'il se contente d'à peu près ou s'il exige, pour soi-même et pour les autres, la règle de fer.

On pense bien que M. Billy n'a garde de nous suivre sur ce terrain. « Il ne s'agit pas de morale », va-t-on nous objecter. « Votre puritanisme de « ponctuant » a quelque chose de ridiculement conformiste. Nous cherchons un artiste, et non pas un comptable. Toute licence, au nom de l'art pur! »

C'est ici que les arguments de M. Jean-Jacques Brousson auraient besoin de quelques développements. Disciple de cet honnête Albalat, lequel se targuait d'enseigner le travail du style par les corrections manuscrites des grands écrivains, le pétulant Gascon produit, plutôt que des raisons, des moines. Jurant — et de quel cœur! — *in verba magistri*, il allègue, l'une après l'autre, les plus vénérables perruques. Bossuet est d'accord avec Voltaire. Et cela fait un impressionnant front commun.

Il ne faudrait pas oublier cependant que la ponctuation des classiques est, en grande partie, celle de leurs éditeurs. Que si nous remontons aux poètes et prosateurs de l'époque médiévale, nous sommes réduits, les manuscrits autographes faisant défaut, à prendre pour du Villon ce qui n'est que du Longnon, du Foulet et du Thuasne, à souscrire aux interprétations que donne de telle laisse de la *Chanson de Roland* M. Joseph Bédier. Il suffit d'avoir publié un ancien texte pour savoir que l'intelligence de maint passage dépend, très fréquemment, d'un déplacement de virgule. Mais cette observation, si elle contrarie jusqu'à un certain point l'argument d'autorité invoqué par M. Brousson, n'est-il pas évident qu'elle le confirme aussi, de la manière la plus éclatante?

Car enfin, puisqu'il est établi qu'un éditeur de texte peut, par le simple jeu des signes de ponctuation, modifier le sens d'une phrase, c'est que les points et les virgules ne constituent pas seulement des artifices graphiques : pareils aux soupirs et aux pauses que trace le musicien entre les fils de la portée, ils jouent, dans l'économie de la phrase, — et de la pensée qu'elle exprime, — un rôle qui n'est pas négligeable.

La querelle de la ponctuation se ramène donc, en dernière analyse, à la question du langage en tant que représentation. Or le langage est muet ou parlé. Dans le langage parlé, les intonations, les pauses, voire les gestes offrent à celui qui parle toute espèce de ressources. Il saura les utiliser pour nuancer sa pensée, pour la préciser — d'aventure. N'avons-nous d'autre trucheman que les signes tracés sur le papier par une plume qui ne demande qu'à nous trahir, c'est alors que nous ne pouvons négliger nul moyen d'introduire le lecteur à la connaissance de nous-mêmes. La ponctuation, si elle est mise avec soin, avec scrupule, impose à celui qui nous lit un rythme, ce rythme d'où naîtra l'accord. Et c'est pourquoi tout relâchement risque de provoquer des divorces fâcheux.

Les études sur le rythme (voir, en particulier, les études de Hugo P. Thieme) tendent à mettre l'accent, si l'on peut dire, sur l'élément purement intellectuel du langage. Nous admettons volontiers, avec Spencer et contrairement à Combarieu, que le rythme primitif est d'essence émotive. Nous allons même plus loin, en ce sens que le rythme est « senti » aujourd'hui comme l'expression de l'individu. Les conclusions de la phonétique moderne nous détournent de plus en plus des lois mécaniques, externes. Il n'en reste pas moins vrai que tout cela que le langage parlé exprime, ou du moins suggère, par la seule musique des sons et des silences, par les alternances d'accents, le langage écrit se doit de le rendre sensible par le moyen de la ponctuation.

Cette ponctuation est-elle fixe? — Elle a des lois : elle n'a pas « sa » Loi. En d'autres termes, nous ne croyons pas, en ce qui nous concerne, qu'il soit possible d'édicter un code de la virgule. L'élément subjectif doit entrer en ligne de compte. De même que le poète est seul juge de son rythme, l'écrivain a le droit de nous imposer telle ponctuation. Mais c'est là une forme de subjectif absolu. Nous voulons dire que tel passage, entendu de telle manière, ne supporte qu'une seule ponctuation : la bonne. En matière d'art, tout est création individuelle. Nous répugnons aux formules passe-partout. Encore est-il indispensable de sauvegarder cette qualité première : la clarté. Que l'écrivain use, pour se faire entendre de l'artifice qui lui semblera le plus indiqué. Mais aussi que le lecteur ressente l'impression qu'on le dirige, qu'on éclaire ses pas, qu'on lui facilite ce corps à corps avec le texte que représente tout travail d'interprétation.

M. Jean-Jacques Brousson a trouvé une jolie expression : « du vermicelle », pour désigner l'abondance — et qui pourrait passer pour abusive — des virgules dans un texte. La question se pose : y a-t-il, en ponctuation, risque d'excès? On ne le craint guère. Pour l'excellente raison que la virgule, si elle se présente sous votre plume, trahit toujours quelque intention secrète. Si secrète, peut-être, qu'elle vous échappe; à plus forte raison, échappera-t-elle au lecteur. Elle existe cependant. Et c'est dans ce sens qu'on a pu dire que, plus les écrivains sont érudits, et plus ils ponctuent. Sous peine d'en revenir à la « croix de par Dieu, à la maternelle, à la cantine, à la lettre de Lidoire », nous ne devons point reculer devant l'oh ne sait quel scrupule de préciosité. L'époque est aux malfaçons, aux gribouilleurs, aux partisans du moindre effort, de l'égalité dans le veule. Que la virgule ne soit pas seulement ce luxe extérieur dont nous parlions tout à l'heure, mais le signe d'une aristocratie de pensée. Marquons les nuances,

cés cheminements subtils de l'idée qui ne se contente pas de s'exprimer : encore veut-elle se plier à un rythme d'expression qui sera sa marque propre.

Et c'est aussi pourquoi, d'ailleurs, à ce plaidoyer pour la virgule il manquerait quelque chose si nous ne nous faisons le champion de certaines ponctuations fantaisistes. Ce que nous dénonçons ici, c'est une facilité méprisante et commune : toute licence aux invertébrés. Les ligueurs de M. André Billy se recruteront — et c'est tant pis — dans le bataillon serré des paresseux, des neutres, des castrats. Ils auront en commun l'amour de la guimauve et la peur du tonique. Au lieu que nous exigeons un accent, la « patte ». Mais ceci, encore une fois, est à cent lieues du dogmatisme. Nous nous sentons parfaitement incapable d'écrire un traité de la ponctuation. Pourquoi le point-virgule? le deux-points, a-t-il seulement une valeur de signe énumératif? et le tiret, quel sera,

au juste, son rôle?... Autant de cas d'espèce, et qu'il n'appartient pas de trancher *in globo*.

Nous irions plus loin. Il ne faudrait pas nous presser bien vivement pour nous faire admettre que certains genres littéraires — nous avons encore la naïveté de croire aux genres! — supportent le mieux du monde une ponctuation relâchée. Ainsi, le genre épistolaire. Sévigné me fâcherait si la lettre sur les foins mêlait au batifolage en pleins champs le « vermicelle » desséché des virgules. Il y a temps pour tout. Mais que cette belle désinvolture de l'épistolière soit un signe de race, et non de négligence. La ponctuation est, sans doute, plus intellectuelle qu'émotive. Pour l'émotion, nous consulterions le graphologue. Et la plus célèbre des graphologues s'appelle, aujourd'hui, M<sup>me</sup> Dussane.

FERNAND DESONAY,  
Professeur à l'Université de Liège.

## Les idées et les faits

### Chronique des idées

#### « Le Père des Prêcheurs »

Pour célébrer le septième centenaire de la canonisation de saint Dominique (1234-1934), *Claude Just* a eu l'heureuse inspiration de mettre sa vie à la scène dans un drame ou mystère en quatre actes qui fut représenté d'une manière idéale par une jeune troupe dominicaine au couvent du Saulehoir, à l'occasion du jubilé du plus vénérable historien des Prêcheurs, le savant P. Mandonnet. Hélas! je n'eus pas l'heur d'y assister, mais voici que tous les amateurs du théâtre religieux peuvent s'en donner le régal. La pièce vient de paraître dans une charmante édition, illustrée de quelques belles planches, dans la Collection dominicaine de la Vie Spirituelle chez *Desclée-De Brouwer et Cie*, Paris.

N'allez pas croire à une œuvre d'imagination et de fantaisie, c'est une œuvre d'art historique, si je puis dire, qui restitue la véritable physionomie du *Père des Prêcheurs*. Restitution? Assurément, car, comme l'auteur l'observe judicieusement dans son avant-propos, notre manie simplificatrice d'abstraire une vertu pour la personnifier dans un saint, de ne plus voir que la douceur dans François de Sales, la gentillesse de la petite voie dans Thérèse de Lisieux, ce procédé risque de laisser dans l'ombre des figures autrement riches et complexes et de voiler même leur héroïque originalité. Saint Dominique est une victime de cette méthode arbitraire. Il fut un temps où l'on dénonça en lui le père des Torquemada, des tortionnaires de l'Inquisition espagnole parce qu'il s'était trouvé aux côtés des chevaliers de la croisade anti-albigeoise. Le très doux et très compatissant Dominique, qui ne versa d'autre sang que le sien dans les plus cruelles flagellations, incarnait aux yeux de l'immense foule des imbéciles toutes les horreurs de l'Inquisition, celles-là mêmes qui furent flétries par les Papes. L'histoire l'a depuis longtemps lavé de cette calomnie contre laquelle l'éloquent P. Lacordaire protestait avec véhémence dans sa *Vie de saint Dominique*. Mais une fois absous de cette imaginaire complicité, l'illustre fondateur de l'Ordre des Prêcheurs est tombé dans le vague. Lui, l'ardent apôtre qui fit rêver à sa mère, tandis qu'elle le portait dans son sein à un molosse tenant dans sa gueule un flambeau, lui qui embrasa du feu de sa parole l'Europe occidentale, on l'affadit par une iconographie efféminée qui le représente recevant mollement le Rosaire ou languissant porteur d'une branche

de lis, on lui fit tort aussi par le parallèle désobligeant avec saint François d'Assise « en opposant au jongleur de Dieu ivre d'amour un ecclésiastique compassé et dénué d'imprévu ».

Il y a peu de saints cependant qui aient été aussi magnifiquement glorifiés par l'art, par la gravure dans d'innombrables estampes, par la peinture dans une foule de panneaux et de toiles des plus grands maîtres. Il y a le Dominique de la contemplation extatique que Fra Angelico a prosterné devant le Crucifié dans le grand Calvaire de Saint-Marc. Mais il y a un Dominique qui sous sa robe de laine blanche, dans les plis du manteau noir, les reins ceints de la lanière de cuir évoque par son attitude résolue, par un geste d'offrande de tout son être, par l'illumination de son regard l'ardent apôtre du Christ, tandis que s'effaçant derrière lui, les mains jointes, percées des glorieux stigmates en un geste de prière, élevant le crucifix, saint François apparaît comme la séraphique image de la contemplation. On sait qu'à ce groupe des hommes répond celui de Marie-Madeleine et de Catherine d'Alexandrie, avec au centre la Vierge qui ravissait Raphaël lui-même car il en disait son admiration à l'artiste : *Francia*, de Bologne.

C'est ce Dominique-là, brûlant de charité compatissante pour les pauvres pécheurs, le Dominique qui, par un très rare privilège, a harmonieusement uni le mysticisme et l'action, en les poussant l'un comme l'autre jusqu'au sublime; c'est celui qui fut à la fois Bruno ou Paul de la Croix et François-Xavier ou Pierre Claver, aussi tendre que violent, aussi contemplatif qu'agissant, c'est lui que Claude Just a su merveilleusement faire apparaître sur la scène, sans le surfaire ni le diminuer, dans la réalité de l'histoire. « Violent dans la prière et le mépris de soi-même, autant que sa fille Catherine de Sienne, Dominique a ému tous les contemporains par sa tendresse, sa candeur, sa gentillesse. Nul n'a été plus viril et plus charmant. » Et l'auteur ajoute ces traits contrastés : « Législateur prévoyant et discret, il est aussi un grand aventurier, un chemineau et un missionnaire intrépide, un novateur d'une hardiesse inouïe qui se laisse emporter par le flot de l'Esprit. » Ces contrastes dont la charité fait une symphonie, le dramaturge les a exprimés et fondus dans ce drame.

Il ne revendique, pour son bien propre, que le choix, l'ordre, le rythme. Il a emprunté aux biographies, surtout aux plus anciennes, les anecdotes, les traits, même l'apparition des apôtres Pierre et Paul que le saint a réellement contemplée et que l'auteur se borne — c'est toute la liberté qu'il prend — à employer pour

présenter sur le mode lyrique les rapports du Père des Prêcheurs avec la Papauté.

Tout ce drame donne l'impression du vécu et je ne connais pas de biographie qui réussisse à ce point à nous rendre présente cette figure du XIII<sup>e</sup> siècle et à nous faire prendre avec elle un contact plus familier. On voit Dominique à l'œuvre et on comprend comme on ne l'a jamais compris que la « *Sainte Prédication* », l'Ordre des prêcheurs a jailli des nécessités de l'apostolat pour arracher les âmes à ce néo-manichéisme qui les captivait, qui les étreignait par une irrésistible séduction, tellement l'esprit de ténèbres s'était métamorphosé en ange de lumière. L'albigéisme, qui était la négation radicale du christianisme, qui opérait la dilution de son dogme essentiel de la Trinité dans la conception des deux principes, qui incarnait dans le Christ le principe du mal et vidait le christianisme de toute l'économie sacramentelle, cette diabolique hérésie avait conquis tout le Languedoc et menaçait de s'étendre, grâce à l'étalage d'austérité des Parfaits ou Bonshommes, grâce au prosélytisme des femmes, à la complicité de l'aristocratie intéressée par la spoliation des biens d'Eglise, grâce enfin à des controverses triomphantes. Les légats apostoliques besognaient en vain, leur brillant attirail, leurs chevaux caparaçonnés plaidaient plus haut en faveur de l'hérésie que leurs discours contre elle. Saint Bernard lui-même, le grand abbé de Clairvaux, n'avait pas obtenu plus de succès que les légats cisterciens. Il avait secoué la poussière de ses sandales sur cette terre maudite. Les envoyés du Pape étaient las et découragés quand arrivèrent Diégo, l'évêque d'Osma, et son chanoine Dominique de Guzman qui allaient avec un courage indomptable, avec l'héroïsme de la pauvreté et du renoncement, avec l'éloquence fulgurante de Dominique, reprendre l'œuvre d'évangélisation. L'évêque parti après deux ans pour réintégrer son diocèse, Dominique demeura avec quelques compagnons ensemença pendant sept ans encore cette terre ingrate.

Au prosélytisme des Parfaites, il opposa le monastère de Prouille, près Fanjeaux, où il rassembla quelques converties; centre de prière, d'intercession incessante pour féconder le labeur des missionnaires. Acculé à la nécessité de donner un démenti par les faits aux violentes objurgations des Cathares qui ne cessaient de démontrer l'inanité des sacrements par l'indignité d'un clergé corrompu, Dominique leva une élite de prêtres mêlés au monde et cependant séparés du monde, sur le front desquels brillerait, comme sur le sien, l'étoile de la pureté et du devoir. Ainsi naquit l'Ordre des Prêcheurs.

\* \* \*

*Acte premier : l'Apprentissage de la Compassion.* Lieux de la scène : Palencia et Toulouse. Personnages : saint Pierre et saint Paul, Frère Dominique, en chanoine d'Osma, M. le doyen qui représente le clergé moyen, les Hommes qui ont faim, l'hôte de Toulouse et Diégo, évêque d'Osma.

Admirable prologue : saint Pierre et saint Paul déplorant les ravages de l'Eglise à cette époque. « Rome par ces Purs maudite comme la Babylone de Satan », dit Pierre.

— Ils ont beau jeu, réplique Paul, avec des évêques sans doctrine, des prêtres sans pureté ni zèle! La lampe charbonne, la pâte est sans ferment, le filet pour pêcher les âmes lâche de toutes ses mailles, le sel est affadi. »

Ils implorent de Dieu un autre François : « Qu'il ait, celui-là, dit saint Paul, l'office de votre Verbe. Qu'il soit autour du troupeau le chien inlassable et sonore. Qu'il soit la torche brûlante et claire à la fois. Que sur son front luise l'étoile de la pureté et du savoir. Qu'il soit dévoré de la soif des âmes et gouverné par une exacte prudence. »

Sur le proscenium apparaissent des faméliques harcelant « Monsieur le doyen » sans entrailles devant ces meurtres de faim.

Dominique n'a que sa Bible, surchargée de ses gloses, et qui vaut cher, quelques livres encore. Il court les vendre pour soulager les miséreux : « Je resterais à me dessécher sur des peaux mortes quand des créatures de Dieu meurent de faim? Adieu, je vais vendre mes livres. »

Comme dans le théâtre antique, il y a un chœur devant lequel se déroulent les péripéties de l'action et qui souvent y prend part; c'est le chœur des âmes affamées de vérité, tentées par le mal, mais s'associant aussi à la prière.

Une scène d'un chaud pittoresque : l'auberge où Diégo et Dominique sont descendus dans leurs pérégrinations apostoliques, l'hôte est un *inilié* qui se trahit et que Dominique entreprend jusqu'à l'aube pour le convertir.

*L'Hôte.* — Hé! C'est toute notre croyance. D'un côté, le Bien, Dieu, l'Esprit. En face le Mal, Satan, les choses corporelles et donc tous les sacrements superstitieux de l'Eglise romaine. Tout cela lutte éternellement. »

*Dominique* l'ayant amené à reconnaître que Dieu est amour, s'écrie : « Et l'amour s'arrêterait devant le mal et la lumière serait mise en échec par les ténèbres! Ah! vous ne savez pas ce que c'est que l'amour! Rien ne lui résiste. Tout ce qui est ne vit que par lui. Et la lumière! Elle seule existe. La nuit n'est noire que par son absence. Ou la lumière paraît, les ténèbres s'évanouissent. Toute cette angoissante nuit où la ville est plongée, au chant du coq, elle va s'enfuir devant l'aurore. (Le prenant aux épaules). Comme votre âme, comme votre âme, mon frère bien-aimé, qui se fond au soleil du Dieu vivant. »

*Acte deuxième. Le Prieur de Prouille.* Lieux de la scène : Fanjeaux-Prouille. Personnages : F. Dominique, prieur (nommé curé de Fanjeaux par Foulques, évêque de Toulouse), Gaillabert de Castres, Parfait albigeois (on distinguait *parfaits*, complètement initiés et simples *croyants*). Dom Arnould, abbé de Cîteaux, légat du Pape; Pons et Guillaumet, vigneron du pays albigeois; enfin, saint Pierre et saint Paul.

On y voit Gaillabert confondant Dominique en opposant aux prêtres romains, chargés de vices, la vie pure, céleste, mortifiée des Parfaits et en le pressant de répondre à cette question : « Si votre Eglise est l'Epouse d'un Dieu d'amour, et si l'amour n'a qu'à se présenter pour être vainqueur du mal, pourquoi donc votre Pape a-t-il fait tomber sur nous, comme une nuée de sauterelles, l'armée des sauvages barons du Nord? » Le Parfait disparaît après avoir lancé ce trait de Parthe! Devant cet acharnement, dom Arnould découragé renonce à l'effort, il rentrera dans son abbaye. « Que voulez-vous, dit-il, opposer à cela? » — Et Dominique de répondre : « Ma pauvre patience, ma pénitence, et, bientôt, s'il plaît à Dieu, des prêtres de bon renom, mêlés au monde mais préservés du monde, spectacle aux hommes et aux anges même. »

Comme il s'apprête à retourner à Prouille, comme chaque soir, il est rejoint par Pons et Guillaumet qui lui ont tendu un affreux guet-apens. Ils sont déconcertés par le sublime sang-froid de Dominique. « Qu'auriez-vous dit si on s'était jeté sur vous et vous tuer net d'un coup comme on égorge un mouton? — *Dominique* : Je vous aurais juré de ne pas me tuer du premier coup. Mais de me couper les membres un par un. Et puis, mes chers amis, de m'arracher les yeux — n'est-ce pas que vous auriez bien voulu? — et de me laisser ainsi baignant dans mon sang afin que je souffre plus longtemps pour l'amour de mon Sauveur crucifié... Je lui aurais un peu montré que je l'aime et que je veux souffrir avec lui pour les âmes rétives qu'il m'a confiées. »

Cet héroïsme paie une immense faveur : la conversion de quelques âmes subjuguées par tant de vertu. Revenues de leurs erreurs, elles implorent du saint la manière de converser familièrement avec Dieu et graduellement avec une simplicité visiblement

inspirée, Dominique leur enseigne la prière méditée qui, sous sa forme précise, ordonnée, s'appellera un jour le Rosaire.

Il faut savoir gré à l'auteur de résoudre ainsi avec une telle élégance un problème presque irritant. Parce que tous les documents primitifs font le silence absolu sur l'invention du Rosaire, les bollandistes en ont carrément enlevé la paternité à saint Dominique, en dépit d'une tradition universelle, dominicaine et ecclésiastique, en dépit du témoignage vingt fois répété des Papes qui la lui attribuent. Claude Just a trouvé le joint, il a rencontré « la première germination du Rosaire sous la poussée du désir apostolique de faire réciter des Ave en regardant la Vierge dans ses mystères ». « Nous avons montré l'institution nouvelle rudimentaire, se cherchant et s'ignorant encore, dans ses tâtonnements, déjà essentiellement elle-même : tout ensemble prédication et prière, oraison vocale et contemplation des mystères, exercice d'imagination affectueuse, morale et résumé de la doctrine. »

L'acte se termine par la seconde apparition de saint Pierre et de saint Paul, avec le livre et le bâton, qui tour à tour, dans une admirable alternance crescendo d'ardeur apostolique, adjurent le saint : « Va et prêche! Reçois le livre du message divin. Reçois le bâton du pasteur. Reçois le livre et le bâton, la science et la prudence, la contemplation des vérités divines et la conduite des âmes humaines. Va et sois dans la maison du Dieu le flambeau sur le chandelier, qui ne laisse aucun coin dans l'ombre. Soyez, toi et toute ta descendance, les champions de la foi et les vraies lumières du monde! »

L'acte troisième : La prière de saint Dominique, au couvent de Sainte-Sabine, à Rome, est d'une incomparable beauté. Sans doute, l'auteur n'a guère fait qu'adapter la vieille relation : « Des diverses manières de prier de saint Dominique » et même la plupart des versets de psaumes dont se compose la prière du saint lui ont été fournis par ce document; mais il y a la manière, l'art de la mise en scène qui rivalise avec l'art de Ghéon. Je ne crois pas qu'il y ait moyen d'évoquer par un pathétique plus intense le

Contemplatif avec le cilice attaché à sa chair, la chaîne de fer adhérente à ses reins, les disciplines qu'il se donnait ou se faisait donner jusqu'au sang, et les nuits entières qu'il passait non pas toujours en extases passives, mais en brûlantes, en violentes oraisons. On comprend que cet homme, mort à cinquante et un ans, qui après dix ans de prédications dans le Languedoc n'avait encore réuni qu'une quinzaine de compagnons, ait gardé une foi inébranlable et que sa prière ait arraché à Dieu cette splendide victoire qui couronna, cinq ans après, son apostolat : mille Frères répandus dans le monde chrétien tout entier. A sa mort, huit provinces, soixante maisons, une descendance magnifique. Tout cela est sorti de sa prière héroïque et violente.

Le dernier acte est la ravissante histoire du Repas servi, par les Anges, telle qu'on en trouve le récit dans la Chronique de Sœur Cécile, dominicaine de Sainte-Sabine. C'est le poème de la pauvreté évangélique dans toute sa délicieuse fraîcheur et sa grâce naïve.

J. SCHYRGENS.

### Acta non Verba

SOUSCRIVEZ à la **Vous voulez devenir MILLIONNAIRE?**

## Loterie Coloniale

222.440 LOTS totalisant 120 MILLIONS

**20 lots d'un million**

C. C. P. : 71.60

100 francs le billet.

**Tirage le 18 octobre**

# DOSEMAN

**JOAILLIER ET ORFÈVRE**  
**DE L. M. M. LE ROI ET LA REINE**  
 25, AV. DE LA TOISON D'OR BRUXELLES



### Par l'Électricité

chauffez économiquement l'eau destinée aux

Salles de bains    Infirmières  
Laboratoires        Ateliers  
                                  Cuisines

en utilisant le CHAUFFE-EAU

## SIRIUS

(Marque déposée)  
FABRIQUÉ PAR

S.A. LIÉGEOISE D'ESTAMPAGE  
SCLESSIN (Téléph. 10.123)

## RAMLOT TAILLEUR-CHEMISIER

Civil, Militaire et Colonial

Spécialiste du

### VÊTEMENT ECCLESIASTIQUE

du SOUS-VÊTEMENT et de l'IMPERMÉABLE

CHEMISERIE — BONNETERIE  
CHAPEAUX — CHAUSSURES

27bis, boulevard Raspail, PARIS (VII<sup>e</sup>)

Sa « DOUILLETTE-RAGLAN » (marque déposée)

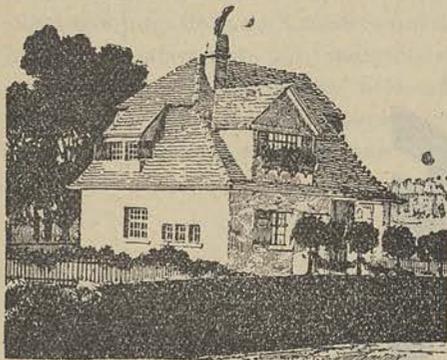
Sa « PÈLERINE-CAPUCHON », Loden Laine

RAMLOT  
son  
**LODEN**  
imperméable

Nota. — Envoi franco d'échantillons et du Catalogue général, comprenant toutes ses spécialités étudiées pour MM. les Ecclésiastiques

## FIRME ESSENTIELLEMENT BELGE

ET  
CATHOLIQUE



—  
SPÉCIALISTE  
DES ÉDITIONS  
pour  
COLLÈGES —  
— PENSIONNATS  
ÉCOLES —  
— CLINIQUES  
SANATORIUMS  
etc.

## LA PHOTOTYPIC D'ART

10, rue Pierre V. Jacobs, 10, BRUXELLES

CARTES - VUES  
— ALBUMS —  
PALMARÈS  
IMAGES —  
RELIGIEUSES

RÉFÉRENCES  
de  
tout premier ordre.



FABRICATION SUPÉRIEURE  
ET GARANTIE

## Ameublements & Décors

Maison fondée en 1850



Meubles de tout style

—  
Sièges - Literies

—  
Papiers Peints

—  
Tapis

—  
Rideaux-Tentures

—  
Confection  
et Placement.

## Lecaille-Boulangier & Fils

Rue Saint Jacques, 31-33

Téléphone n° 707.

**NAMUR**

Reg. Com. n° 136

## Fabrique de Statues Religieuses

Chemins de Croix — Crèches toutes tailles — Corps de Christ, etc.

Edition — Sculpture

Décoration — Reproductions — Agrandissements — Réductions

MOULAGES D'ART

Création de Modèles pour Propagande et Publicité

### Articles Religieux

Objets de Piété pour couvents

Spécialités pour Missions

## M. H. Froustey

44, Avenue de l'Armée (Cinquantenaire)

BRUXELLES

Tél. 33.30 43 Reg. C. Brux. 51.752 — Exportation vers tous pays

Se recommander de la Revue pour les conditions

## Ateliers de Photogravure

## J. Braun-Kivits

CLICHÉS-DESSINS

pour TOUTES INDUSTRIES

Téléphone : 26.36.55

Chèques postaux : 13.11.64

24, rue Vandermaelen, BRUXELLES (Ouest).

Tous Travaux en noir et en couleurs